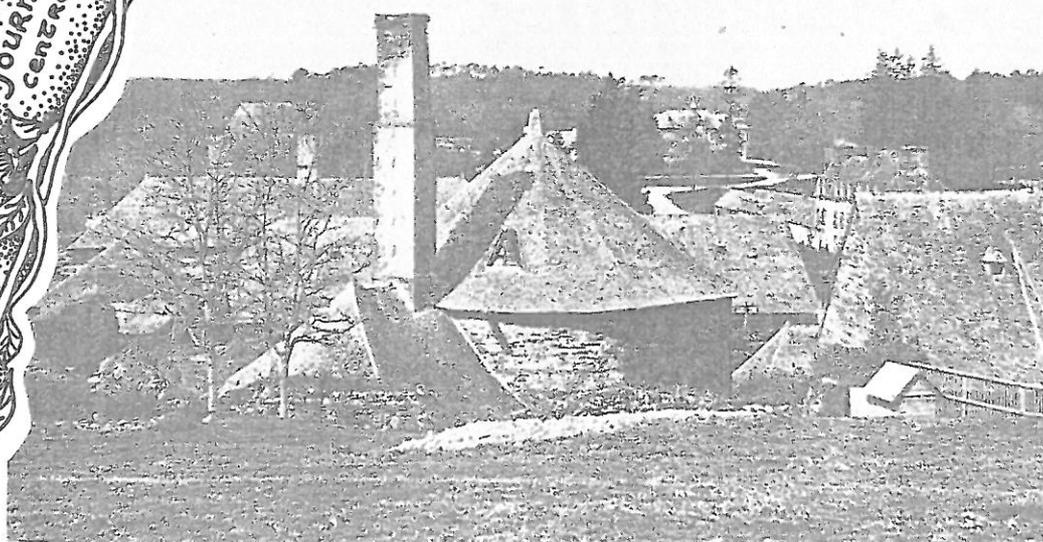


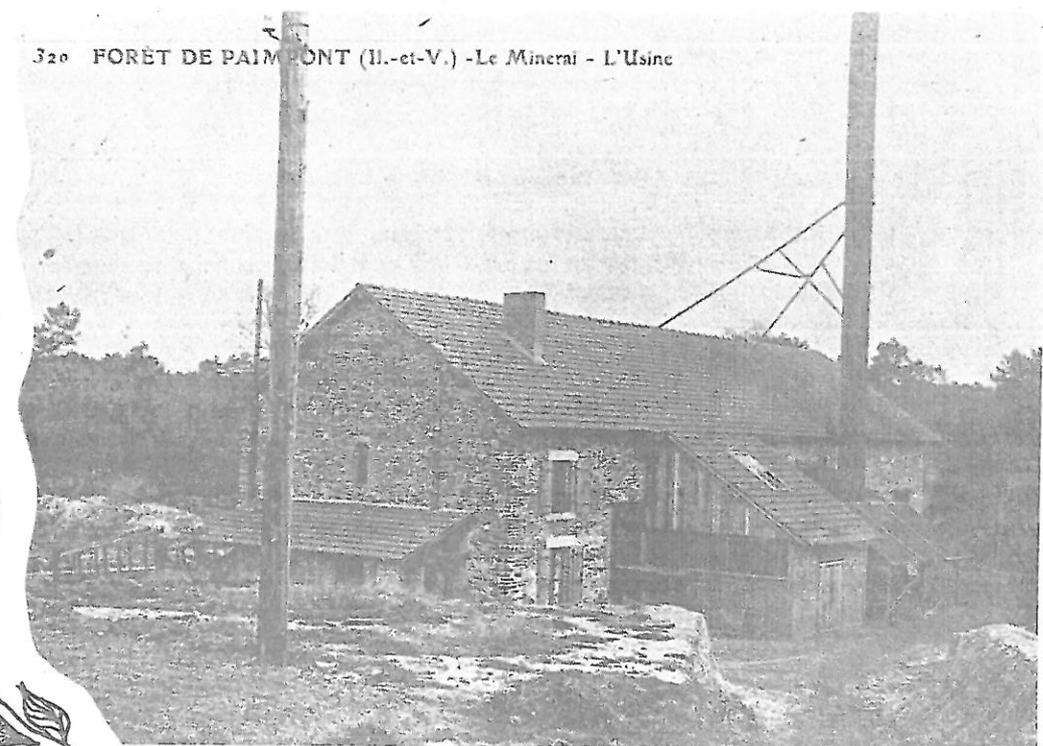
# Le Châtenay

Journal de l'association des Amis du Moulin du Châtenay  
centre régional d'initiation et d'information à l'écologie

La Bretagne Pittoresque  
7571. - Forêt de PAIMPONT. - Les Forges



320 FORÊT DE PAIMPONT (Il.-et-V.) - Le Minéral - L'Usine



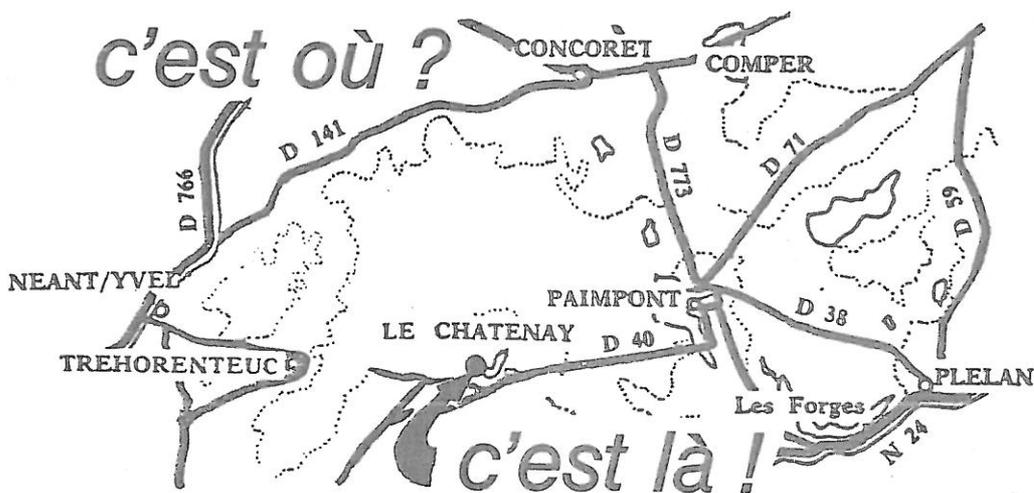
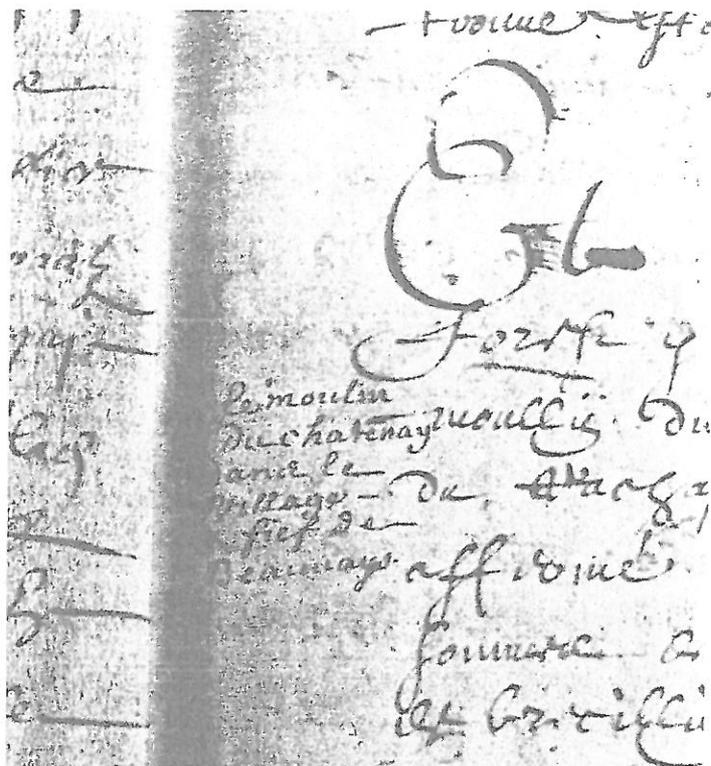
**NUMÉRO-DOUBLE**  
12-13  
Automne 85  
Prix : 10 F

Numéro de commission  
paritaire 65138  
directeur de la publication :  
M. Émile Ealet.

Imprimerie spéciale  
des Amis du Moulin  
du Châtenay.

# LES AMIS DU MOULIN DU CHATENAY

*c'est qui ?  
c'est quoi ?*



L'Association des Amis du Moulin du Châtenay date de 1979 et fonctionne dans le cadre du moulin aujourd'hui rénové situé en contrebas de la station biologique de Paimpont. Voulant réaliser le lien entre les chercheurs de la station et les gens du pays, l'Association a pour objectifs :

- De constituer un Centre régional d'information et d'initiation à l'écologie. Collaboration avec les chercheurs (énergies nouvelles, utilisation de l'environnement naturel, etc.).
- De proposer une animation aussi large que possible dans la recherche et la défense du patrimoine (culturel, architectural), promotion du « tourisme vert » et d'activités économiques nouvelles.

Pour ce faire, l'Association organise des veillées au Moulin, des expositions, des sorties en forêt ; elle participe activement aux fouilles archéologiques entreprises en forêt de Paimpont et publie un journal trimestriel.

Pour devenir adhérent, s'adresser à :

Joël COIGNARD, trésorier de l'Association - Bourg de Concoret (56).

Montant de l'adhésion (abonnement au journal compris) : 35 F.

# Editorial



# Sommaire

Numéro 12/13

Nous sommes heureux de voir combien le numéro précédent du Chatenay a pu être apprécié des lecteurs. Les nombreux avis qui nous sont parvenus montrent que la formule vers laquelle nous nous sommes dirigés tend à faire de cette publication un journal reconnu des gens du Pays. Cependant, malgré cela, nous ne pouvons nous satisfaire totalement du résultat actuel.

En effet, la vie du journal, en tant que telle, c'est l'espoir de nouvelles améliorations dans le futur, d'innovations, la création d'autres rubriques, d'échanges plus fructueux avec les lecteurs.

Ensuite, et surtout parce que la vitesse de croisière des parutions que nous recherchons et que le lecteur est fondé à espérer, n'est toujours pas atteinte.

S'il ne nous paraît pas opportun d'exposer ici des raisons internes à l'association dont la nature ne manquerait pas de paraître fastidieuse, sachez toutefois que nous recherchons des remèdes à cet état de fait afin de parvenir au cycle trimestriel que nous nous étions fixé.

Tout comme le précédent, et pour le même motif, ce numéro est double. Merci à tous ceux qui ont contribué à sa sortie.

Il ne sera jamais assez rappelé qu'il s'agit d'un travail de bénévoles animés par l'amour de leur région et la volonté d'en faire connaître la richesse intérieure.

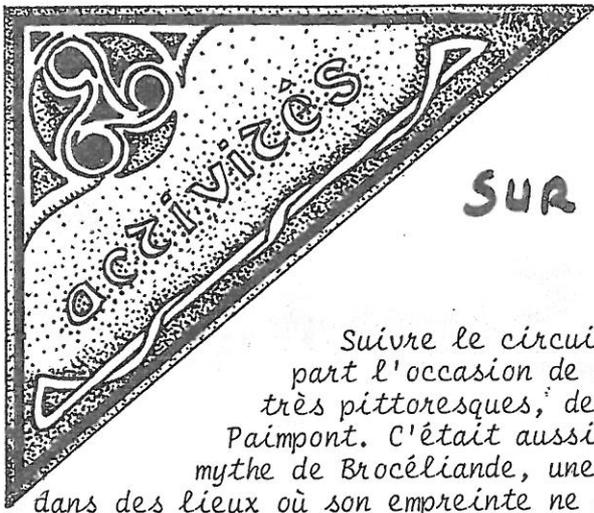
Merci aussi à ceux qui renouvellent leur confiance malgré nos faiblesses.

	Pages
Editorial. Sommaire.	I
Activités	2 à 5
Si l'accordéon diatonique m'était sonné. Par Yann DOUR.	6 à 9
La chanson des Gars de Campénéac.	10 à 11
Les Forges de Paimpont Par Marc MOINNERAIS et Joël COIGNARD	12 à 19
Qui était donc Eon de l'étoile Par Pierre BRIDIER	20 à 24
Avis de déchets. Par Jean Pierre TERTRAIS.	25 à 33
Echos du Chatenay.	34
Le coin des archives.	35 à 40



Couverture :  
Philippe VAN DEN OVERBECQUE.

Maquettes et dessins  
de ROZENN YARDIN.



● 5 MAI

## RANDONNÉE PÉDESTRE SUR LE CIRCUIT DE RUMINY.

Suivre le circuit dit de Ruminy, autour de Plélan, était d'une part l'occasion de découvrir, en suivant quelques chemins communaux très pittoresques, des recoins relativement méconnus de la Forêt de Paimpont. C'était aussi, hors d'un cheminement légendaire associé au mythe de Brocéliande, une façon de feuilleter quelques pages d'histoire dans des lieux où son empreinte ne s'est pas effacée.

### La République du Thélin.

A deux pas de l'église de Plélan, près de la fontaine Saint Fiacre, se dresse la croix des thélandais. Elle évoque ce qui fut appelé jusqu'à la Révolution la République du Thélin. Les habitants du Thélin avaient acquis leur autonomie dès le Moyen-âge; Ils se réunissaient trois fois l'an près de la Fontaine Bodin afin de s'occuper de la défense de leurs droits. Était élu un homme chargé des "affaires". De ce privilège très ancien ( l'Usement de la Forêt de Brécilien datant de 1467 en fait mention ) et de cet ancien fief, il subsiste encore une maison et quelques terres dont les revenus sont laissés aux desservants de la Paroisse. Le tout est resté en droit de propriété indivise de tous les thélandais et leurs descendants.

### Le Rocher de Ruminy.

Après quelques méandres à proximité du Bodo, on arrive, mais il est encore tôt vers la Buslais toute chargée de brume.... En bordure de route, Michel nous montre son four à pain et une énorme marmite sortie des ateliers Edet, l'une des productions des Forges de Paimpont. Le Rocher de Ruminy n'est plus très loin. Sur la lande que nous abordons fut établi en 1843 un camp militaire placé sous la direction du Duc de Nemours, fils du Roi Louis Philippe. On raconte qu'au cours de manoeuvres, le Capitaine Ruminy, victime d'une chute dans un ravin trouva la mort. Le rocher où s'est produit l'accident porte le nom de l'infortuné officier. Ce lieu aux parois vertigineuses est également lié au rêve insensé d'un Maître des Forges de Paimpont hanté par le complexe d'Icare, et qui un jour, revêtu de plumes battant des ailes, effectua, se jetant du haut du fameux rocher, un saut qui fut malheureusement, tout comme pour son illustre prédécesseur, celui de la mort.

### La vieille Ville

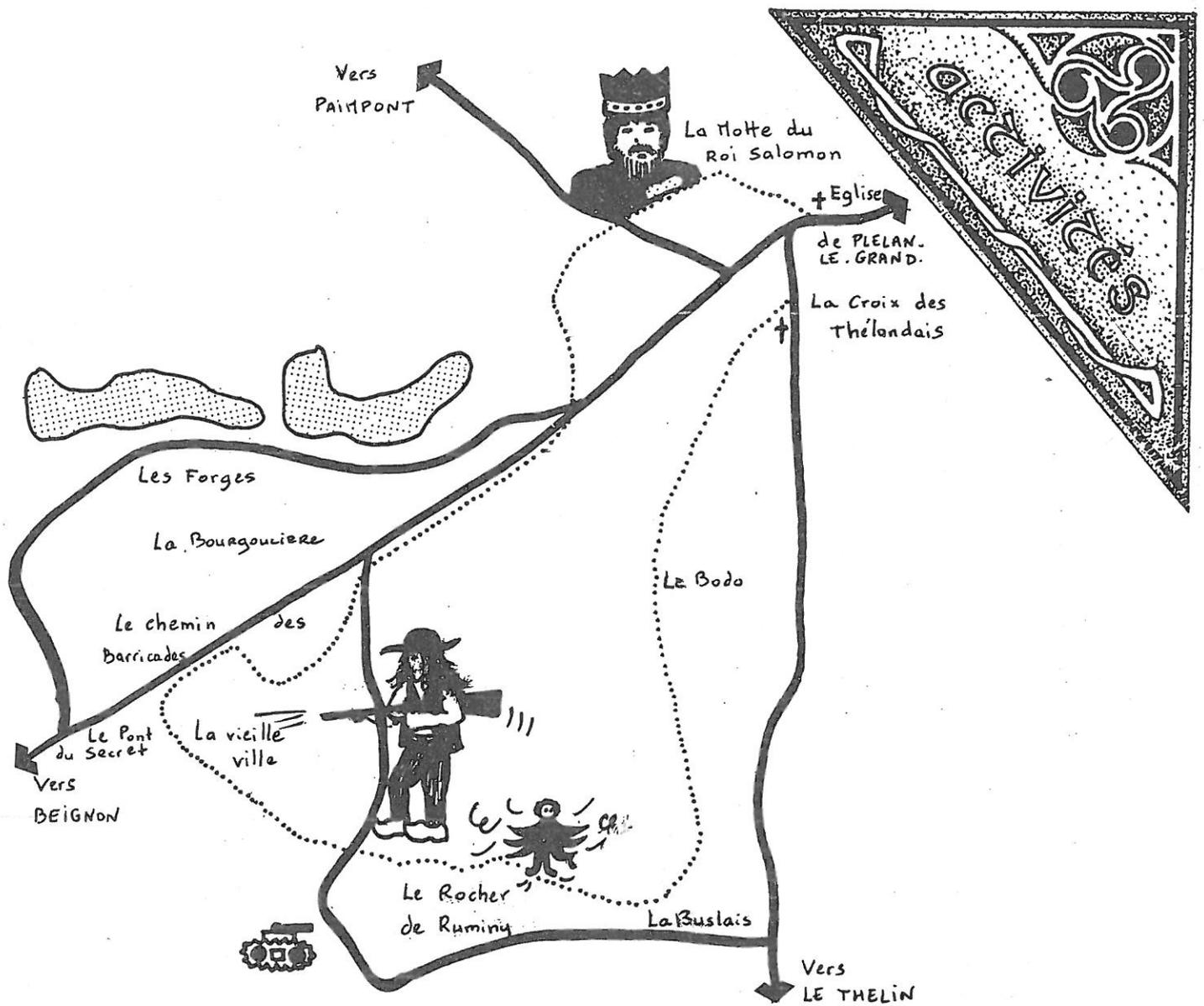
Tragique aussi, ce 3 Mai 1794, alors que des troupes républicaines, 3000 hommes d'infanterie et 90 cavaliers, remontent la côte du Pont du Secret. Elles sont soudainement attaquées par des forces royalistes et mises en déroute. Il subsiste à la Vieille Ville un chemin dit Chemin de Barricades où se seraient repliés les républicains au moment de la bataille.

Victor Hugo consacre quelques lignes à cet épisode sanglant de la Chouannerie dont l'Abbé Guillotin, prêtre réfractaire de Concoret, et le Marquis de Bellevue rapportent dans le détail le déroulement de la nuit meurtrière.

Toujours à la Vieille Ville, mais nous éloignant du chemin des barricades, nous rencontrons, dans la majestueuse demeure de la Bizet, celui des embuscades... à la faveur d'une hospitalière halte cidre.

### Le Gué de Plélan.

Après avoir traversé la R.N. 24 au "Petit Val", nous rejoignons le village du Gué de Plélan. Il est souligné que notre randonnée coïncide avec la reprise du marché de Plélan. Une activité locale très ancienne, puisque son origine remonte au 9<sup>e</sup> siècle. Le Roi Salomon, ou Salaun, en fut le fondateur. Durant des siècles, les foires et marchés eurent lieu au Gué. Leur transfert à Plélan, qui ne se fit pas sans douleur, date de la fin du 18<sup>e</sup> siècle.

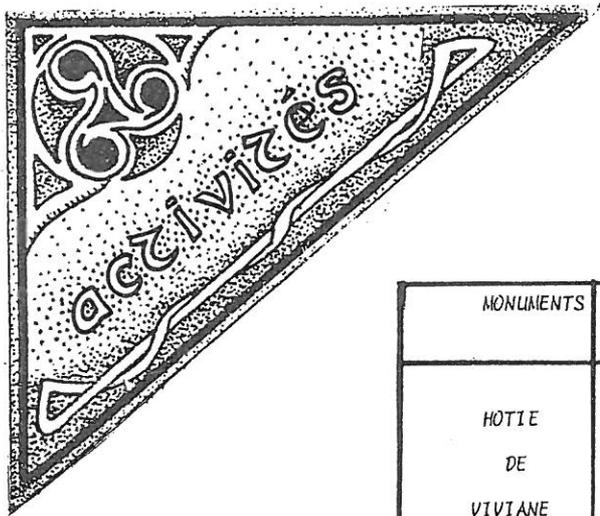


De l'époque lointaine du Roi Salomon, il subsiste encore au Gué une motte entourée de douves où s'élevait le château du Roi breton. Pour clore le circuit, en remontant sur Plélan, il était tout à fait approprié d'emprunter le chemin où circulait jadis le petit train. Mais sur ce sujet, nous invitons le lecteur à reprendre le précédent numéro du Chatenay.

## ● 8 ET 9 JUIN . DOUBLE EXPOSITION AU MOULIN Les mégalithes en forêt de Brocéliande .

Dans plusieurs numéros du Chatenay, furent évoquées les campagnes de fouilles menées en Forêt de Paimpont sous la direction de Jacques Briard. Ce dernier devait rédiger pour notre journal une série d'articles relatant ses recherches, tant au Hotié de Viviane, au Tombeau du Géant, et au Jardin aux moines. Dans le même esprit, Jacques Briard se proposa de présenter au Chatenay, parallèlement à l'exposition consacrée aux Forges, l'ensemble de ses travaux dans cette région.

Cette exposition sur les mégalithes a été réalisée par l'E.R. 27 du C.N.R.S. avec le concours du P.I.R.E.N. l'observatoire de Paimpont et de l'Association des Amis du Moulin du Chatenay. Le tableau suivant, qui figurait dans l'exposition, donne une vision globale du sujet présenté:



MONUMENTS	TYPE	ÉPOQUE	DATATION	MATÉRIEL
HOTIE DE VIVIANE	Coffre mégolithique avec tumulus	Néolithi- que final	3000 à 2500 ans AV. J.C.	Poterie néolithique final Pointes de flèches, silex et grès, grattoirs silex, éclats silex, haches polies en dolérite du Plussulien, meules en granites et pou- dingue, pendeloques en ga- lets polis et percés.
TOMBEAU DU GEANT	Tombe individuelle construite avec des menhirs d'un alignement.	Age du bronze.  Alignement néolithique.	1500 ans AV. J.C.	Tombe violée autrefois. Poteries de l'âge du bronze, éclats de silex.
JARDIN AUX MOINES.	Terre tumulaire avec entourage de menhirs.	Mésolithique 5000 AV. J.C.  Néolithique moyen et final.  Réutilisé âge de bronze.	5000 AV. J.C.  3500 à 2500 AV. J.C.  Foyer âge de bronze 2250- 1800 AV. J.C.	Triangle en silex mésoli- thique. Eclats de silex, poteries du néolithique final. Pointes de flèches grattoir en silex ( sous le foyer âge de bronze.)
TOMBEAU DE MERLIN  LES BROUSSES NOIRES  LORGERIL Paimpont  LE ROCHER Concoret	Allées couvertes.	Néolithique final	3000 à 2500 ans AV. J.C.	Inconnu.
LA PIERRE DRETTE  LA PRISE DE COMPER	Menhirs, Alignements	Néolithique	3500 à 2500 AV. J.C.	Inconnu
LA GUETTE Paimpont	Coffre tombelle.	Chaléoli- tique.	2000	Céramique campaniforme
L'ENCLOS DE TREHORENTEUC	Enclos avec talus.	Néolithi- que ou âge de bronze	3000 à 1000 ans AV. J.C.	Inconnu

# EXPOSITION SUR LES FORGES DE PAIMPONT.

Nous consacrons sur ce thème un article entier que vous trouverez aux pages suivantes de ce numéro. Le sujet mériterait d'ailleurs d'avantage, et il n'est pas exclu dans le futur, d'y consacrer exclusivement un Cahier du Chatenay.



## ● 15 SEPT RANDONNÉE PEDESTRE DANS LE CAMP DE COETQUIDAN.

Une précédente randonnée du Chatenay nous avait permis de visiter le Sud du Camp de Coëtquidan. Il restait à découvrir la partie Nord, partant du Pont de la Lande, dans la vallée de l'Aff, près de Beignon, pour rejoindre le lieu dit le Gué aux Moines. A partir de cet endroit, la découverte proprement dite commençait, dans un secteur quelque peu oublié par le temps où la nature livrée à elle-même reprend ses aspects sauvages. La marche se déroulait au milieu d'une végétation rebelle et fantaisiste parmi des hêtres et des chênes aux formes tourmentées et insolites. Dans cette "brousse", il s'agissait de retrouver les ruines de villages abandonnés, la Huerie et aussi le Fil, avant de reprendre une ligne plus dégagée en direction de la Chapelle Saint Jean. Ce fut ensuite un cheminement magnifique au sommet des buttes qui dominent toute la région, depuis le Pied d'Anon, au dessus de Tre-cession, jusqu'au Point d'appui des singes, près de la Ville aux Vents.

## ● 5 OCTOBRE. VEILLÉE AU MOULIN AVEC LE GROUPE BAS MORCEAU.

Si Fellini avait été musicien, au lieu de réaliser des films, il aurait certainement aimé faire partie de Bas Morceau.

Trois voix, un saxo, une basse, une guitare et une batterie.

Imaginez un hall de gare, des bruits de voix et de locomotive, des personnages de bandes dessinées qui courent dans tous les sens....

Et au milieu de cette agitation, un homme vêtu de noir... Il a l'air désemparé... Ainsi commence "LES VOYAGES DE MONSIEUR DUCH-MURGL"

spectacle de l'outrance, autant dans la musique que dans les mots, le chant et le jeu de scène.

Il était précédé d'une suite de morceaux sur le thème des animaux "Sales Bestioles"

Bas Morceau reviendra sans doute au Moulin du Chatenay au Printemps prochain, ceci pour notre grand plaisir.



La statue de la Liberté revue et corrigée par Bas Morceau...

# Si l'accordéon



## diatonique

## m'était "sonné"

Yann Dour

Il a fallu attendre les années 1820 pour que se concrétise un instrument appelé à un grand avenir : l'Accordéon. Créé pour la petite bourgeoisie en mal de sujet de conversation ; il était de bon ton pour la jeune fille d'interpréter les airs à la mode dans les réunions du dimanche après-midi. Mais très vite, les quelques qualités fondamentales de l'instrument vont le propulser dans les milieux populaires urbains et ce, à partir des années 1870.

Une anche libre donc un son fixe, un poids extrêmement modeste (2 à 3 kg), un maniement très simple, un prix dérisoire (au début du siècle il valait 30 F, un sonneur était payé 35 F pour animer une noce) et une âme : le soufflet.

Il n'en fallait pas plus pour que la "boîte au diable" (écrit le Clergé Vannetais) révolutionne la musique traditionnelle.

Diffusé principalement par les marins, l'accordéon est présent en Bretagne dès 1890. On le trouve sur toutes les côtes et dans les pays Gallo. Pour comprendre son implantation actuelle il est nécessaire d'étudier rapidement la pratique musicale bretonne antérieure à son arrivée.

La musique traditionnelle bretonne n'a jamais été une musique populaire dans la mesure où elle est pratiquée par des spécialistes, le sonneur ou le chanteur a sa place en tant que telle dans la société et on a recourt à ses services au même titre qu'à ceux d'un artisan. Les instruments pratiqués sont le violon (un caveau important a lieu à la Chapelle-Caro avant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale), la clarinette et surtout le chant. Qu'elle soit vocale ou instrumentale nous avons affaire à une tradition uniquement mélodique (aucune polyphonie, aucun accompagnement ni harmonique ni rythmique) et à des praticiens qui possèdent une technique et un répertoire.

Les airs sont des mélodies chantées pendant les veillées ou les repas ; des airs à marcher pour les noces et des airs à danser. Ils sont interprétés sur des gammes non tempérées (c'est-à-dire que les notes ne possèdent pas entre elles les intervalles auxquels nous ont habitués les médias ; un chant non tempéré aujourd'hui nous paraît faux).

L'accordéon bouleverse cette situation et plusieurs cas se présentent lorsqu'aux environs de 1910, il est à la mode dans nos régions :

- il correspond parfaitement aux besoins et est adapté, c'est le cas dans le pays de Rennes ou dans le pays de Nantes où règne depuis le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle la mode des avants-deux et des quadrilles.

- il n'est pas exactement adapté à la tradition existante mais apporte le répertoire tout neuf des danses en couples (polka, valse, mazurka, scottish). Il cohabite donc avec l'instrument local, c'est bien souvent le même sonneur qui se met à l'accordéon pour assurer sa place dans la société.

- il y a processus de transformation du répertoire pour l'adapter aux maigres possibilités de l'accordéon. Ces transformations ont lieu à différents niveaux : il tempère les gammes, uniformise les ornements, sélectionne les airs (il y a peu de notes sur l'accordéon !) et surtout dans notre région, fait disparaître le chanteur de la ronde. Quand le sonneur ne chante pas (tous n'y parviennent pas !) les paroles sont oubliées.



372 FORÊT DE PAIMPONT  
Une partie de plaisir à la fontaine  
de Baraton où l'enchanteur  
Merlin puisait les eaux magiques.

La musique reste pourtant uniquement mélodique, bien que l'accordéon offre des possibilités harmoniques à la main gauche, les sonneurs traditionnels ne s'en servent pas et n'utilisent la main gauche que de façon rythmique se souciant peu de la justesse de l'accord. Il y a donc respect du caractère. L'harmonisation des airs est vue encore actuellement par les sonneurs traditionnels comme dérangeante. Elle ne fait pas partie de leur esthétique musicale.

Chez nous, où la tradition était principalement chantée, le sonneur et le chanteur font aujourd'hui tous les deux partie de la fête. L'accordéoniste intervient sur les deux répertoires, anciens et d'après guerre. Le chanteur, lui, est apprécié sur les ridées ou guedillées où la ronde répond en cœur.

## LA SITUATION SE STABILISE

- le style d'accordéon évolue parfois, influencé par la musique masette, se conforte avec la demande de plus en plus grande dans les fêtes de danses modernes en couples. Mais le chanteur reste irremplaçable. Chaque commune, à peu près, possède son sonneur d'accordéon. Peu à peu la tradition perd de la vitalité, concurrencée par le gros accordéon chromatique et le répertoire parisien, les médias qui ne donnent aucune part aux musiques régionales, les occasions de sonner deviennent plus rares. La réaction n'arrive que vers les années 70 avec la génération folk. Mais les données sont radicalement différentes :

- "l'oreille" des jeunes est harmonique
- ils connaissent plusieurs musiques (le rock, le masette, la musique classique, le jazz...)
- ils apprécient l'aspect technique de la maîtrise de l'instrument.

L'exécution d'une danse dans le style local n'est donc plus spontanée; elle doit faire l'objet d'une démarche.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

- l'apport de l'élément harmonique à la main gauche crée une musique radicalement différente du modèle ancien (en y apportant un élément esthétique au détriment de l'aspect commercial et en modifiant les doigts de la main droite).



- le besoin de sophistication des mélodies entraîne l'utilisation de notes hors du mode d'origine ou d'ornementations uniformisantes.  
 - l'utilisation rythmique régulière de la main gauche alourdie, déporte sur le contretemps le rythme d'origine.  
 Bref, il est difficile aujourd'hui d'allier tous les paramètres en présence : bien utiliser les possibilités de son instrument et respecter le caractère musical local ; faire à la fois esthétique et vivant ; connaître les paroles des airs...

## LES INSTRUMENTS, EUX AUSSI, ONT EVOLUE

Dans la région on a trouvé beaucoup de "DE DENIS", puis des "MAUGEIN", puis des "PAOLOS SOPRANIS" (modèle italien ressemblant beaucoup plus à l'accordéon musette). Il semble aujourd'hui que les modèles de chez HOHNER soient les plus courant chez les sonneurs traditionnels des anciennes générations. Les jeunes, eux préfèrent souvent les accordéons artisanaux de bien meilleure qualité, de sonorité moins agressive. Et c'est une nouvelle uniformisation qui naît avec les instruments italiens de marque CASTAGNARI. Heureusement certains luthiers cherchent un son plus personnel, c'est le cas d'Eric MARTIN de Maxent.

La transmission du répertoire est également diversifiée aujourd'hui. Elle se fait plus souvent par médias interposés (disques) que par contact direct avec les sonneurs traditionnels. Contact indispensable pourtant si l'on veut accéder à l'esprit véritable dans lequel est pratiquée cette musique.

# Où Apprendre l'Accordéon ?



*Des cours également existent et peuvent être le meilleur ou le pire selon que l'animateur saura ou non transmettre le répertoire de façon vivante et incarnée.  
 Notre région est bien dotée, puisque l'on a le choix entre Plélan le Grand avec Isabelle LE BRETON et le pays de Ploërmel : Concoret avec EVEIL A LA MUSIQUE AU PAYS ainsi que Guillac : Caruhel avec Yann DOUR.*

# La chanson

## des Gars de Campénéac

Voici une histoire qu'il faut faire remonter aux dernières du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle serait probablement perdue si une chanson ne l'avait fixée, la CHANSON DES GAS DE CAMPENEA (le c de Campénéac s'escamote). Un abbé de la paroisse, on ne peut mieux nommé Le Breton, a rédigé à ce sujet une note, après avoir consulté de vieux registres. Je le résume : les jeunes gens de Campénéac (comme ceux de presque partout) aimaient les noces, les assemblées, les jeux et aussi les rixes, où ils avaient généralement l'avantage. Ceux d'Augan, régulièrement battus décidèrent de se venger, et s'y prirent comme suit :

Un jour qu'il y avait danse à la ferme du Bois du Loup, du côté de Coëtquidan, et que les danseurs, pour être plus alertes, avaient ôté leurs galicelles, c'est-à-dire leurs paletots de castor (on les eût imaginés plutôt en peau de mouton ou de chèvres), les filles d'Augan s'emparèrent sans prévenir de celles des paroissiens de Campénéac, toutes mises en un tas, et les jetèrent dans le puits de la ferme. Si bien que les malheureux durent partir à demi-dévêtus et bien dépités.

### Les Gars de Campénéac.

1.

Les gars de Campéniá, coureurs de fileries<sup>1</sup> (bis),  
Coureurs de fileries, au Bois-du-Loup s'en vont  
Courir la filerie pour avoir un affront.

2.

Ils marchaient deux à deux en cadets de noblesse (bis);  
Celui qu'a la grand barbe il marchait le premier,  
On voit ben à sa minc que c'est un couturier.

3.

Ils disaient en allant : « Garçons, prenons courage !  
Des fillettes d'Augan j'aurons le cœur en gage<sup>2</sup> »  
Le plus jeun' dit aux autres : « Garçons, parlons plus bas ;  
L'buisson a des oreilles, l'buisson nous entendra. »

4.

De suite en arrivant ils se sont mis en danse (bis);  
Ils se sont mis en danse, ont dépouillé leurs draps<sup>3</sup>,  
Les donnent à des filles qui ne les aiment pas.

5.

Elles les ont portés dans le puits de la porte  
Et ont jeté dessus des épiu's et des roches.  
Hélas ! les pauvres drôles qui ne les ont pas vus,  
Leurs belles gallicelles<sup>4</sup> ne leur serviront plus.

6.

Ont donné leurs bâtons à un tout vieux bonhomme (bis),  
A un tout vieux bonhomme, dans le coin du foyer,  
Mais avec une scie il les scie à moitié.

7.

Quand fut le matin jour, la compagnie déloge (bis) ;  
La compagnie déloge, chacun prenait ses draps ;  
N'y avait que les pauvres drôles qui ne les avaient pas.

8.

— « Les fillettes d'Augan, rendez nos gallicelles (bis) !  
Rendez nos gallicelles, rendez-les hardiment !  
Si vous sont reconnues, vous coût'ront de l'argent.

9.

« Nous les ferons bannir à prône de grand messe (bis) ;  
Ah ! qu'ous aurez grand honte quand le curé dira :  
Rendez les gallicelles aux gars de Campénia !

10.

« Messieurs les Auganisses, les dérobeurs de ruches (bis),  
Les dérobeurs de ruches et les suceurs de miel,  
Ils en gardent la cire pour faire des pilets<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Les *fileries* sont des veillées où s'assemblent les habitants de plusieurs vil-  
lages pour filer du lin, du chanvre, et qui se terminent par des danses. Parfois  
le lin et le chanvre n'étaient qu'un prétexte ; en réalité on ne faisait que danser.

<sup>5</sup> Variante : « Les fillettes d'Augan, j'aurons leur avantage.

<sup>3</sup> *Draps*, vêtements, ici en particulier vêtements de dessus gênants pour la  
danse, ces *gallicelles* même nommées plus bas.

<sup>4</sup> Vieux mot de patois. La *gallicelle* était un vêtement de dessus, sorte de  
sarrau ou souquenille, qui pouvait par une ceinture se serrer à la taille.

<sup>5</sup> Les *pilets* sont des bougies de cire jaune, assez minces pour s'enrouler,  
que l'on mettait brûler devant les images des saints. Pour rimer avec *pilets*,  
on devait au vers précédent prononcer *miè* au lieu de *miel*.

D'après la méthode de Yann DOUR, voici la tablature pour ac-  
cordéon diatonique de la chanson "LES GARS DE CAMPENEAC"  
dont une version extraite de la revue BRETAGNE et VENDEE précède.

Ré	do	Sol		xé'	Sol		do
B	B	B	B	B	B	B	B
	7'	6'					6'
7'98'		7' ~		7'98'9		7'7'	

	do		Mi		do	Sol	do		lan	Sol		do
	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B	B
7'86'			7'	87'8'8'	787'		6'	76'8				6'
		6'87'			7'797'			9	7'98'9		7'97'	



# Les Forges de Paimpont

Marc Moinnerais, Joël Coignard

*Si les Forges de Paimpont n'existent qu'à partir du XVII<sup>ème</sup> siècle, il y avait cependant dans nos forêts de petites productions de fer vieilles de plusieurs millénaires.*

*Les premières grandes transformations techniques apparaissent en occident dès le XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècle. Des petits ateliers médiévaux surgissent, les grosses forges où le haut fourneau et l'énergie hydraulique remplacent les bas foyers des forges à bras.*

Partie de l'Est, en particulier de la principauté de Liège en Belgique alors très avancée dans le domaine de la métallurgie, cette grande révolution industrielle se propage en France dans les régions de Lorraine, Normandie, Nivernais, Maine pour atteindre près de deux siècles plus tard la Bretagne.

C'est ainsi qu'en Brocéliande en 1653, Jacques De Farcy et Jean Batiste d'Andigné de la Chasse font construire les Forges de Paimpont après achat des terres au Duc de La Trémoille jusqu'alors propriétaire de la forêt.

La fonte du minerai de fer pratiquée par les moines et les seigneurs de Paimpont s'estompe peu à peu au profit des techniques révolutionnaires des grosses forges.

(1) un document daté de 1419 relate les revenus des forges grossières en forêt de Brocéliande



# DE L'AGRICULTURE...

# ... A L'INDUSTRIE

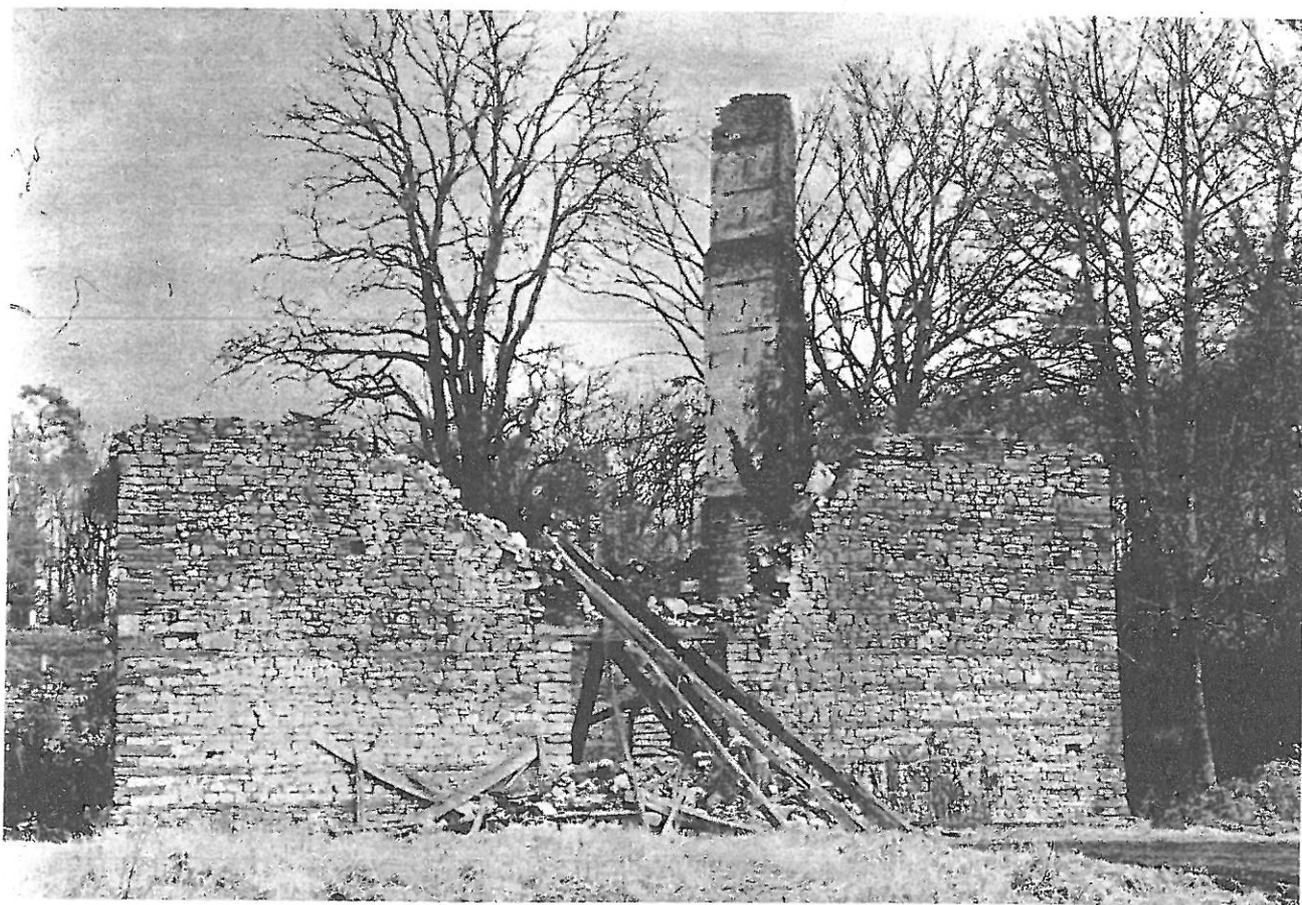
Bénéficiant d'atouts considérables, la forêt lui fournissant le combustible, un sous-sol riche en minerai de fer, de l'eau lui procurant la force motrice, les Forges de Paimpont deviennent progressivement un lieu d'activités intenses et entraînent avec elles de profonds changements dans la vie paysanne des villages environnants.

Le petit cultivateur vivant très pauvrement sur son lopin de terre s'en va désormais travailler à la mine quand les travaux des champs ne le retiennent pas. La forêt s'anime du travail des charbonniers et bûcherons, du va et vient des caravanes de chevaux menant la mine et le charbon à la forge.<sup>1</sup>

Des villages, comme la Ville Danet, Gaillarde et Telhouet se spécialisent dans la fabrication des clous.<sup>2</sup>

(1) On compte à cette époque près de 300 chevaux pour le transport

(2) Il existe près de 170 cloutiers dans la commune en 1853



Atelier de fonderie construit vers 1830

# ETAT DU PERSONNEL

En 1815, à l'extraction et au lavage du minerai, on compte :

- 110 ouvriers travaillant de mars à octobre sur les minières de la Gelée, de la Moutte et du Grand Minier devenu aujourd'hui l'Etang Bleu.
- 124 ouvriers en forêt pour la fabrication du charbon de bois
- 30 voituriers et sacquetiers<sup>1</sup> pour le transport
- 49 employés aux forges dont une quinzaine d'ouvriers spécialisés : lamineurs, maîtres fondeurs, maîtres affineurs etc... constituant une classe se distinguant nettement des ouvriers de la forêt.

Cette véritable industrie perdue en pleine campagne fera vivre au total, 203 ouvriers sur les 3 500 habitants existant à l'époque dans la commune et fera la fortune de certains, en particulier les maîtres des forges.

(1) *sacquetiers : ouvriers employés au transport du charbon*



## LA FORET SOURCE DE CONFLITS

La coexistence, entre la vie rurale traditionnelle dans la paroisse et la vie ouvrière se dégrade.

La forêt est manacée par la forge, de vastes taillis remplacent les belles futaies d'autrefois.

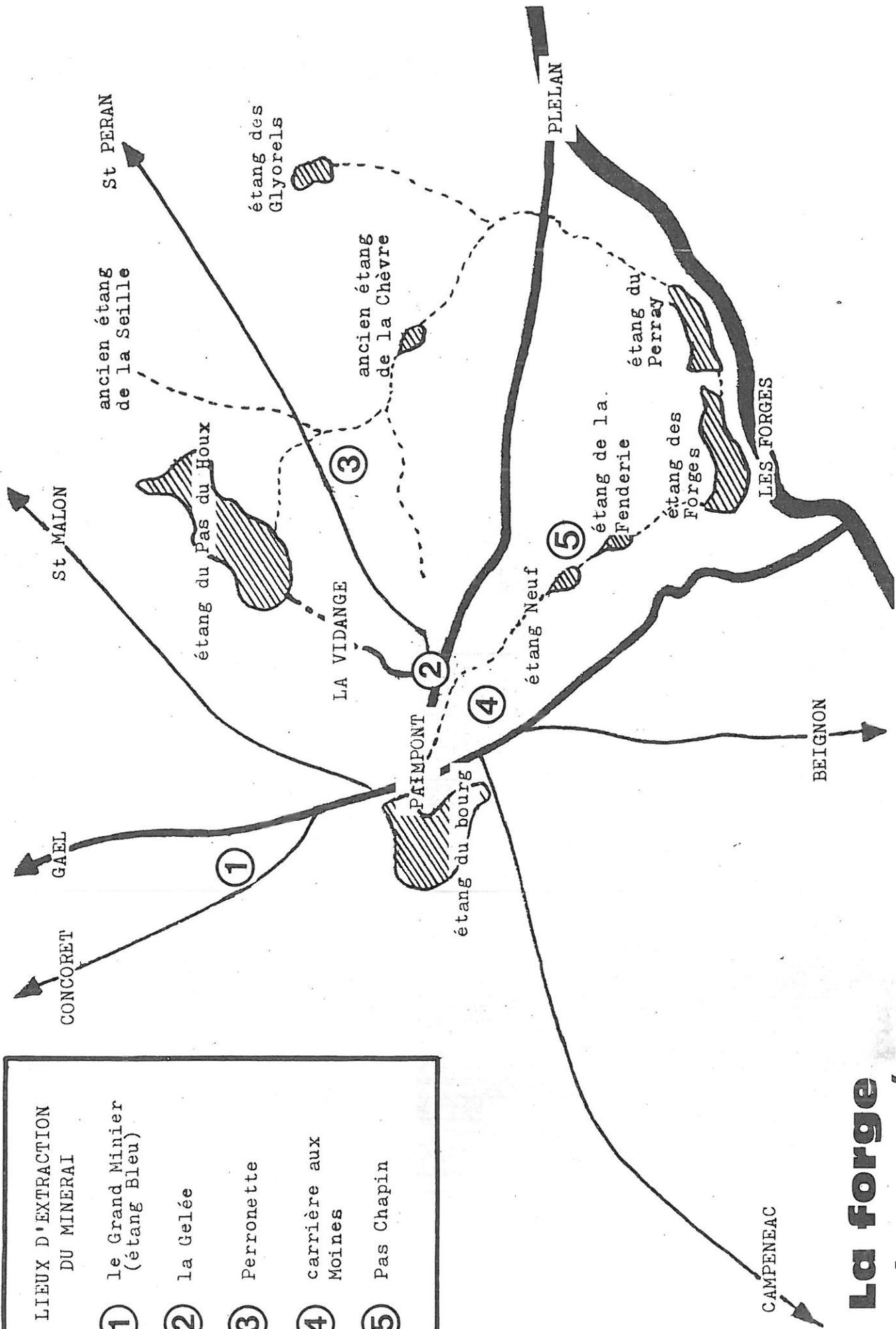
Le bois n'est plus propre qu'à charbon, et le petit paysan se plaint.

La peur de manquer de combustible engendre une telle crainte chez les propriétaires que ceux-ci remettent en question les Droits d'Usage ancestraux.

Ils s'opposent au droit de pacage en forêt, provoquant le désarroi chez de nombreux habitants de la paroisse.

Il s'ensuivra à partir de 1691 une série de procès devant le Parlement de Bretagne, qui opposeront usagers et propriétaires de la forêt durant toute l'existence des forges.

LIEUX D'EXTRACTION DU MINÉRAI	
①	le Grand Minier (étang Bleu)
②	la Gelée
③	Perronette
④	carrière aux Moines
⑤	Pas Chapin



## La forge et ses réserves en eau

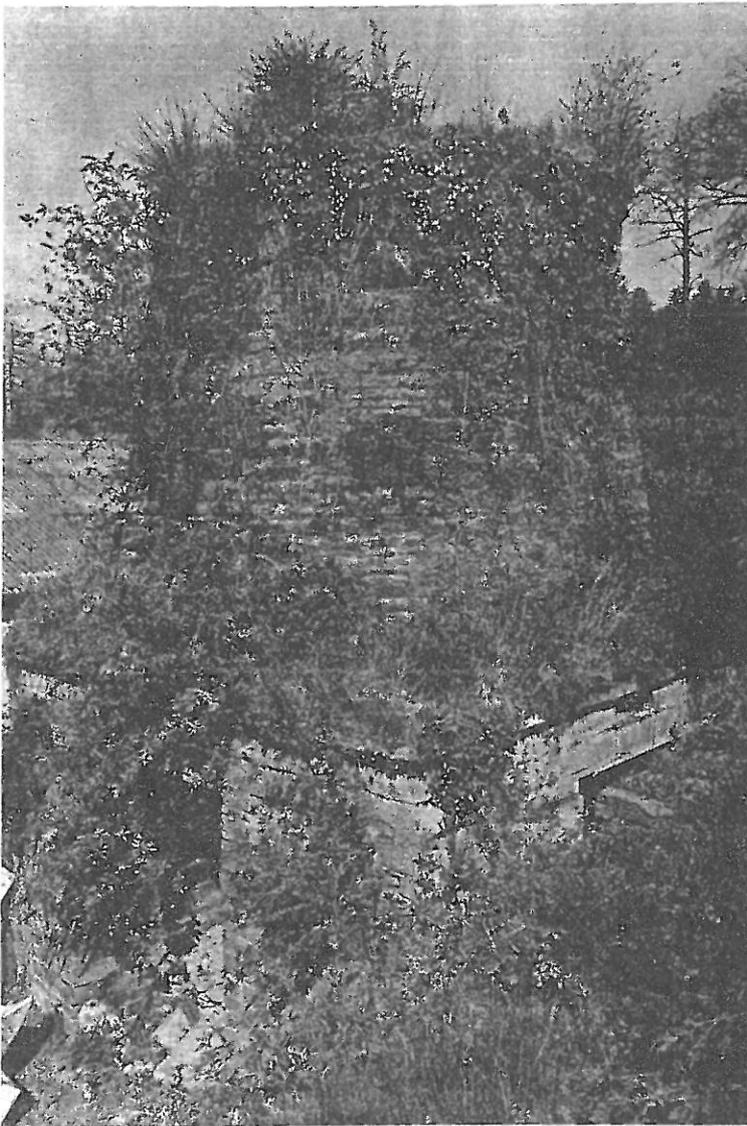
# DES TECHNIQUES

## REVOLUTIONNAIRES

Les forges modernes se composaient principalement de trois unités de production.

A Paimpont en 1815 il existe :

- deux hauts fourneaux dans lesquels on fondait le minerai de fer. Ils étaient mis à feu alternativement en octobre, novembre et fonctionnaient pendant six à huit mois de l'année.
- la forge proprement dite avec ses gros marteaux pesant près d'une demi tonne, son martinet, ses foyers d'affinerie dans lesquels la fonte était transformée après avoir été martelée sous le gros marteau.
- et enfin la fonderie (*ancêtre du laminoir*) où le fer était découpé en barres appelées verges ou galopines suivant les dimensions (*les verges servaient principalement aux cloutiers*).



*Haut fourneau construit en 1845*

Tous ces ateliers, grands consommateurs d'énergie étaient massés au pied de la chaussée, bénéficiant ainsi d'une chute d'eau plus importante, augmentant le rendement.

Plus tard, vers 1820, avec les tentatives de modernisation suivant les techniques anglaises, on construit un atelier de laminage, où les loupes de fer seront étirées en barres ou en tôles entre des cylindres de fonte trempée constituant le laminoir. L'atelier de fonderie, construit également en 1820, ainsi que les halles au charbon, n'utilisant pas l'énergie hydraulique sont construits en retrait.

L'énergie hydraulique, puissante de cent chevaux, faisait mouvoir l'énorme appareillage des soufflets des hauts fourneaux, les gros marteaux de l'affinerie, les taillans de la fonderie et plus tard les cylindres du laminoir. (*De nombreux étangs, tel que celui des Forges, du Perray etc... datent de cette époque*).

- (1) *L'emploi d'un nouveau combustible, la houille, favorise l'apparition de nouveaux procédés d'affinage; ex : les anciens foyers d'affinage seront remplacés par des fours à puddler, inventés par Cook 30 ans avant son apparition en France*



# DES DEBOUCHES

## PRINCIPALEMENT REGIONAUX

Les Forges de Paimpont étaient considérées comme l'un des meilleurs établissements de Bretagne. De grande renommée, on y fabriquait divers ustensils en fonte : marmites, taques de cheminée, chaudrons etc... Ces objets étaient principalement écoulés dans les villages environnants.

On y vendait également du fer marchand à la balance (au détail) pour les artisans de la région : cloutiers, serruriers, charrons etc... ou en gros pour les villes de Haute Bretagne : la Gacilly, Rennes, Vannes, Redon etc...

Des marchés plus importants furent honorés avec les arsenaux de Brest et même avec les villes plus lointaines comme Bordeaux et Rochefort. Les Forges de Paimpont auront, en 1720 suite à l'incendie de Rennes, à faire face à une énorme demande pour la reconstruction. Les guerres facilitant, comme de tout temps, la production industrielle, font qu'à Paimpont en 1789 on fabrique des boulets de canon pour la révolution. En 1815 la production atteint 550 tonnes de fonte et 360 tonnes de fer.



## L'IMPORTANCE DE L'EAU

Dans les bistrotts du bourg, on s'interroge souvent sur le temps à venir. Paysans et forgerons réclament souvent la pluie. Dans les champs, les semis ne lèvent pas; à la forge, les coursiers<sup>(1)</sup> sont presque à secs. L'usine est si dépendante des ressources en eau que certaines années, la production passe du simple au double. Par exemple, le marché pour la construction du vaisseau royal "Le Bretagne" ne peut être honoré à cause d'une disette en eau.

A partir de 1820, avec l'arrivée des nouvelles techniques, en particulier le laminage, l'emploi de la houille et les nouveaux procédés d'affinage, la production ne cesse d'augmenter, tout en subissant les caprices du temps, pour atteindre vers 1840 une quantité considérable; (plus de 1200 tonnes sortent des ateliers de Paimpont à cette époque). C'est l'apogée des forges.

(1) coursiers : rigoles passant sous les roues

# LE DECLIN

Les signes du déclin déjà pressentis vers les années 1842, 1843 deviennent de plus en plus préoccupants.

Malgré une reprise assez nette vers 1850, en particulier avec l'arrivée du chemin de fer, la production ne cesse de diminuer. La situation semble irréversible et en 1884 après quelques soubresaut et périodes de chômage, les hauts fourneaux s'éteignent définitivement.

C'est une des dernières forges au bois qui disparaît. Elle n'a pu s'adapter, ne correspondant plus aux exigences du 20<sup>ème</sup> siècle qui pointe à l'horizon.

Désormais comme jadis, les bas fourneaux disparaissent au profit des grosses forges, l'industrie Paimontaine meure et laisse la place à la nouvelle métallurgie française qui se localise en particulier dans les bassins houillés de Lorraine.



## LA MORT D'UN PAYS

Malgré la minière de l'Etang Bleu exploitée jusqu'en 1912 par une société étrangère et une fonderie de seconde fusion maintenue par les Frères Edet jusqu'en 1954<sup>2</sup>, la région de Paimpont ne retrouvera jamais plus cette ambiance de vie industrielle.

Les villages se videront peu à peu, la forêt perdra à son tour ses charbonniers, ses bûcherons, ses voituriers partis travailler à la ville.

(Paimpont compte environ 1500 habitants aujourd'hui alors que dans les années 1850 il y en avait 3500).

Aujourd'hui devenues désertes, alors qu'elles firent vivre pendant plus de deux siècles tant de familles d'ouvriers, les forges se cachent sous le lierre et la ronce et bientôt disparaîtront à jamais<sup>3</sup>.

- (1) La mévente est générale dans tout le département. Les grandes découvertes du siècle sont mises en application (convertisseurs Bessmer permettent de traiter les minerais poreux de Lorraine). Le traité de commerce de 1860, avec l'Angleterre, inonde le marché de fer anglais, plus compétitif.
- (2) La fonte qu'on y travaille provient de l'Est et le combustible (le coke métallurgique) du Nord. Tous ces combustibles étaient acheminés à Paimpont par le train "le Tacot".
- (3) Il subsiste encore les deux hauts fourneaux, l'atelier d'affinage dans lequel c'est implanté une laverie, le reste de l'atelier de laminage.



A : hauts fourneaux

B : affinerie

C : atelier du bocard

D : halles au charbon

E : atelier de laminage

F : atelier du tour

G : fonderie ou moulerie

H : chaussée

I : conduite d'eau

K : maison des propriétaires

M : logis d'ouvriers

N : bureaux

O : remise pour charettes

P : écuries

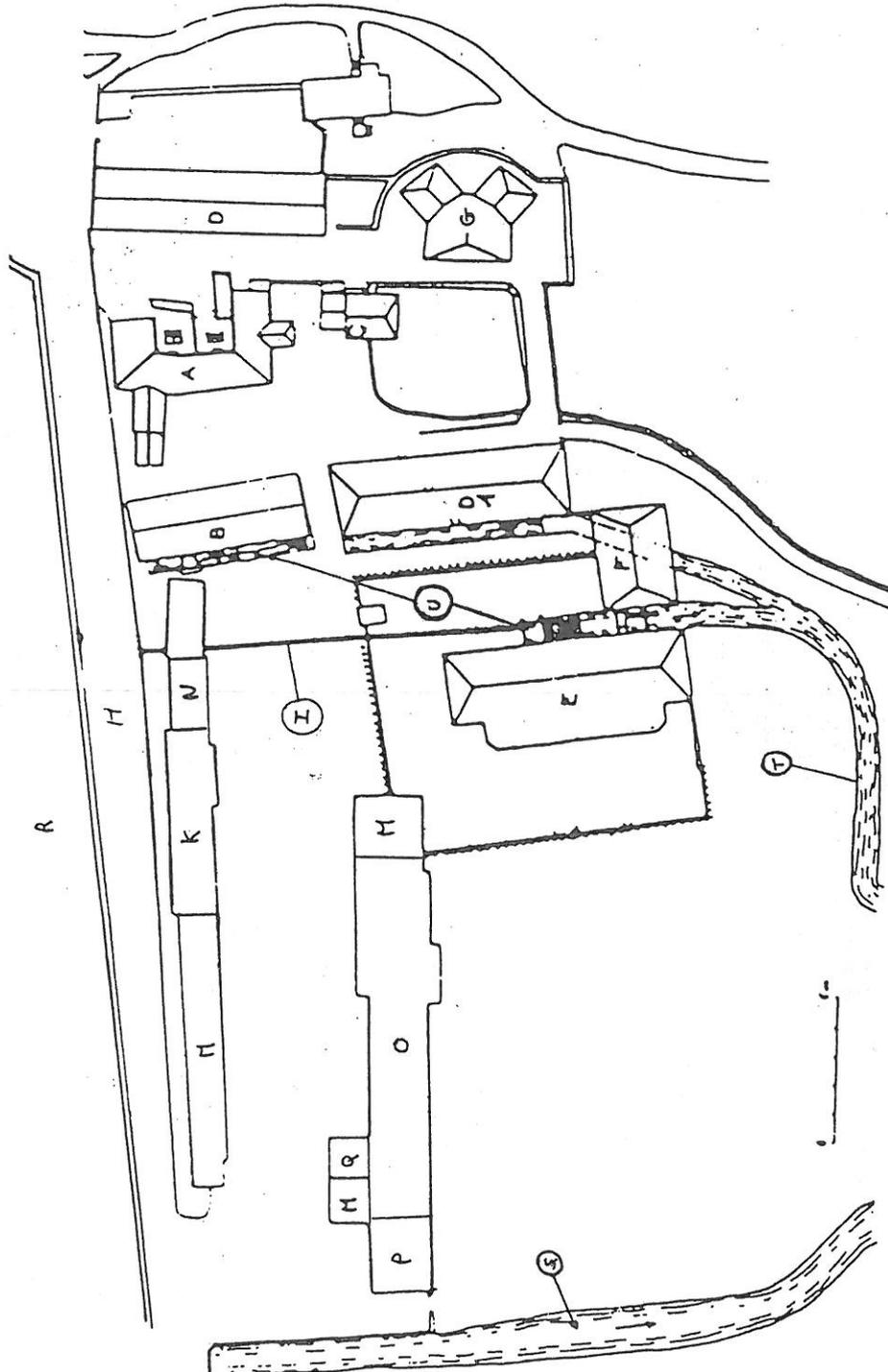
Q : garage pour voitures

R : étang

S : déversoir

T : canal d'évacuation des eaux

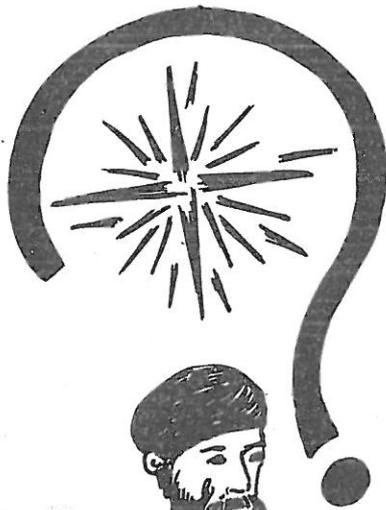
U : coursier des roues



# Plan de situation des Forges de Paimpont

# QUI ÉTAIT DONC éon de l'étoile ?

Pierre Bridier



## *Esotérisme et Initiation*



Il fut jugé devant le concile de Reims présidé par le Pape en personne à une époque où les Papes venaient présider des assemblées religieuses en Europe, très souvent en France. A ce même concile comparut Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, accusé de théories hérétiques. Il fit amende honorable, reconnut ou fit semblant de reconnaître ses erreurs et l'affaire se termina au mieux.

Cet évêque n'était pas un cas exceptionnel. Le XII<sup>e</sup> siècle fut un véritable bouillonnement de culture et de recherches dans le domaine de la religion et de la théologie. L'université de Paris était la plus réputée d'Europe, elle recevait des étudiants de tous les pays. Les plus pauvres comme beaucoup d'étudiants de nos jours travaillaient manuellement pour payer leurs études. Certains avaient des bourses.

Le haut niveau de culture n'était nullement réservé aux riches mais l'église surveillait de très près élèves et professeurs et sanctionnait sans pitié jusqu'à la torture et le bucher ceux qui auraient eu, comme disent les marxistes contemporains des idées "déviationnistes." Dieu sait qu'on en remuait des idées. C'était l'époque de splendeur de Cluny, de St Bernard qui élaborait les règles des premiers Templiers, d'Abélard, qui fut, lui aussi, accusé d'hérésie; on vit apparaître la secte des Albigeois qui devaient disparaître dans le monstrueux brasier de Monségur. Les théologiens se disputaient à coup d'idées, se rejetant mutuellement les pires accusations d'hérésie. L'époque des premières croisades qui vidaient les campagnes des hommes valides, enthousiasmés à l'idée de prendre la Croix pour voler au secours du tombeau du Christ. C'est l'époque de construction des cathédrales. Les radiesthésistes modernes expliquent, preuve à l'appui que les grands édifices religieux, en particulier la cathédrale de Chartres ont été conçus et réalisés par des initiés qui ne choisissaient pas au hasard le lieu d'implantation et la forme de l'édifice, souvent sur des emplacements d'anciens lieux de cultes païens ou druidiques dont le site avait été choisi selon les mêmes règles que les cathédrales. Tout était calculé, comme jadis les pyramides d'Egypte en fonction de lois secrètes, souvent liées à l'astronomie la plus exacte, en parfaite harmonie avec les nécessités matérielles et spirituelles des hommes. On a oublié de nos jours toutes ces règles de sagesse suprême; on construit au hasard, sans aucune référence aux calculs et aux formes exigées pour une véritable ambiance de prière et de pensée. Cela explique en partie la folie du monde moderne.

Le Moyen Age n'était pas, comme on l'a dit, une période d'obscurantisme social et religieux. Malgré des errances inévitables dans une civilisation en pleine

recherche, cette époque fut un jaillissement d'intelligence. Cependant, il y avait des points noirs. Abélard, nommé abbé de St Gildas de Rhuys s'aperçut vite que les moines dont il avait la charge en prenaient à leur aise avec les règles de leur Ordre. Il tenta de les réformer, mais dut s'enfuir en cachette pour ne pas être assassiné par ces étranges religieux. Dans la fameuse abbaye de Cluny, un abbé Ponce, trop attaché au luxe et aux biens de la terre, fut contraint par ses moines de démissionner. D'accord avec le Pape, les religieux élirent un nouvel abbé, Pierre, qui était absolument digne de sa charge; mais l'ancien abbé revint à l'attaque. Il entre dans le couvent par la force des armes, s'empara de tous les objets du culte qui avaient de la valeur et les vendit pour payer ses mercenaires. Nous voyons donc une étrange cohabitation de saints admirables, de théologiens chicaneurs, ergoteurs, de bandits de grands chemins, ecclésiastiques ou laïcs. Il semble qu'il n'y ait pas eu de foyer universitaire en Bretagne au XII<sup>e</sup> siècle. Les professeurs les plus proches étaient à Tours qui avait, en principe, juridiction sur la Bretagne.

Il faut ici évoquer la situation particulière de la Bretagne du IX<sup>e</sup> siècle face à l'autorité du Pape. Le premier Roi de Bretagne, Nominoë, avait à juste titre évincé de Bretagne les évêques mis en place par le roi des Francs, avide de mettre la main sur un pays qui promettait de devenir une superbe propriété. Nominoë avait expédié les évêques bretons à Rome, sous la responsabilité de ST Conwoïon. IL les accusait de simonie, c'est-à-dire d'avoir obtenu leur charge épiscopale par intrigue, contre de l'argent... et la soumission au Roi de Paris, accusation très probablement justifiée. Or, la Bretagne ecclésiastique dépendait de Tours, sous la tutelle des Francs. C'est pourquoi le roi de Bretagne créa l'évêché de Dol, donnant à cet évêché le titre d'Archevêque, Primat de Bretagne, ce qui gênait considérablement la politique du roi Franc, allié du

Pape qui, de son côté avait besoin de l'appui temporel des rois. Cet évêché de Dol était très mal vu de Rome. Certains Pontifes l'acceptaient, d'autres le considéraient comme nul, au gré des fluctuations politiques. Le premier évêque de Dol fut St Samson dont on ne peut suspecter la valeur spirituelle. Mais par la suite, certains évêques de Dol n'étaient pas aussi irréprochables. En 1080, l'évêque Johenée menait une vie scandaleuse. Il s'était marié publiquement et avait doté ses filles avec des biens de l'église. A une époque où le célibat des prêtres n'était pas encore totalement passé dans les règles, où l'on était parfois évêque ou chanoine de père en fils, cela était intolérable. Pour tout dire, les Bretons avaient mauvaise réputation auprès du Saint Siège. Cela n'incitait pas à l'indulgence à l'égard du clergé breton. Même sur le plan strictement religieux, les Bretons avaient du renoncer à la liturgie irlandaise, héritée des évangélistes venus d'Outre Manche. Il avait fallu créer et accepter un cérémonial d'inspiration italienne à la place d'un rite très proche de l'Orient et de la Grèce. Non, vraiment, l'Armorique n'avait pas la cote. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Bretons sont des Cabochards. Replaçons Eon dans cette époque passionnante et passionnée. Peut-être admirait-il la rigueur religieuse des premiers chrétiens celtiques et jugeait-il sévèrement les moines de son temps. Quant on sait que de terribles famines ravageaient l'Europe du XII<sup>e</sup> siècle à la suite de saisons catastrophiques, on peut expliquer pourquoi Eon pillait de préférence les monastères et les demeures ecclésiastiques. Les moines et les clercs ne manquaient de rien. Nous avons vu en particulier les moines de St Gildas indignes de leur mission religieuse. Ils n'étaient pas les seuls. On comprend donc qu'Eon ait prélevé chez eux les vivres et les richesses qui manquaient à ceux qui crevaient de faim. Pourquoi n'aurait-il pas aussi vendu des ornements qu'il jugeait peut-être incompatibles

avec la pauvreté évangélique. L'abbé Méhé, nous dit Bellamy, fait d'Eon un précurseur du communisme. Ne vaudrait-il pas mieux le comparer à Robin des bois qui dévalise les riches pour nourrir les pauvres ? Eon n'avait probablement jamais suivi de cours universitaires. C'est peut-être la raison pour laquelle les historiens de l'époque le disaient ignorant. Ils devaient regarder de haut ce petit moine ersitocrate, paysan et Breton pardessus le marché qui n'avait même pas été l'élève d'un grand maître de théologie et qui voulait prêcher à sa façon. C'était vraiment intolérable.

Eon s'était peut-être formé avec les moyens du bord. Le manque de diplômes officiels n'est pas une preuve de bêtise.

On a dit qu'il jouait sur son nom, le comparant au texte de la messe qui dit "Per eum (qu'on prononçait eon et qui représente le Christ) qui venterus est..." On a dit aussi qu'Eon était une contraction de Eudon et que notre pauvre moine aurait-été en réalité Eudon de Penhiève, donc né d'une grande famille bretonne, ce qui lui aurait valu la vie sauve provisoirement. S'il s'appelait Eudon, il devait bien le savoir il n'aurait pas fait cette confusion. On dit qu'il se prenait donc pour le Christ "qui viendra juger les vivants et les morts". Soyons méfiants sur ces interprétations qu'on lui aurait imputées au moment du jugement. Qu'à-t-il voulu dire exactement ? S'est-il moqué de ses juges ? Toutes les hypothèses sont possibles.

Si nous fouillons dans l'ésotérisme, nous trouvons une autre signification du mot Eon. Ouvrons le dictionnaire historique de l'abbé Crampon, écrit en 1874. Nous trouvons la définition suivante : "Eon : Etres imaginaires qui, suivant les gnostiques étaient des émanations et des manifestations du Dieu suprême et qui concoururent à la création du monde, selon les rêveries de ces hérétiques. Les gnostiques nommèrent ces êtres Eon, c'est-à-dire "temps" par-

ce qu'ils leur attribuaient une existence très longue, mais non éternelle". N'oublions pas que cette explication des éons nous est donnée par un théologien réputé de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Que sont donc, selon Crampon, ces hérétiques gnostiques : gnostiques : hérétiques des premiers siècles de l'ère chrétienne dont les doctrines furent professées par un grand nombre d'écoles différentes. Leur nom venait du grec Gnostis (connaissance, science) parce qu'ils prétendaient enseigner une science supérieure à toute science et à toutes les religions...

Simon le Magicien, Ménendre, Cérinthe et Dosithé furent au premier siècle de l'ère chrétienne, les fondateurs du gnosticisme.

Or, les principales écoles gnostiques étaient en Egypte, berceau de la Sagesse et de l'Initiation.

Nous voici donc en plein dans les connaissances décrétes des initiés.

Mais, surtout à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque de l'abbé Crampon et de Bellamy, la seule idée d'initiation, de connaissances par un autre canal que l'église était impensable. C'était l'époque où l'on déclarait "hors de l'église, pas de salut !" et où l'on demandait aux nouveaux prêtres le serment solennel de ne jamais recevoir d'initiation dans une Loge maçonnique, sous peine d'excommunication. Heureusement Vatican II a réduit considérablement ces condamnations sans appel.

Il semble bien qu'il y ait eu, dans les premiers temps de l'église, une initiation chrétienne. Peut-être n'a-t-elle pas disparu de nos jours. Eon pouvait-il être, à la fois, moine et initié ? Oui, très certainement beaucoup de moines et de moniales parmi les meilleurs semblent bien l'avoir été au XII<sup>e</sup> siècle.

Ce qui semblerait confirmer cette possibilité, c'est que lorsque le Pape a interrogé Eon sur son bâton, tout le monde a pouffé de rire, sauf peut-être, au moins intérieurement, le Pape lui-même.

Eon a ajouté à son explication : "ceci est un grand mystère. Mais toutes oreilles ne sont pas faites pour le comprendre. Toutefois, les votres me semblent assez grandes et confectonnées à point.

Eon savait que le Pape pouvait comprendre son langage d'initié, mais ne pouvait pas le reconnaître. Toujours la nécessité du secret ésotérique. Si le Pape comprenait, il ne pouvait pas condamner Eon et cependant, il devait le sacrifier à ce qu'il jugeait probablement nécessaire pour le bien de l'église et personne n'a rien compris, sauf l'abbé du Mont Saint-Michel qui complétait sa pensée en écrivant " mieux vaut se taire que d'en parler." A une époque où l'on adorait "discutiller" théologie, le silence valait de l'or... Le concile a donc tranché, couvert Eon de ridicule, sans l'accuser d'hérésie ou d'immoralité, mais en Bretagne, là-bas, les Eonistes continuaient. Alors, fini de rigoler. Pour eux, la répression fut terrible. L'évêque de St Malo, Saint(???) Jean de la Grille (en raison de grille qui entourait son tombeau) en a fait griller quelques uns sur le bucher. On avait fait du maître un fou à enfermer ; on fit de ses disciples qui ne voulaient pas abjurer d'authentiques martyrs. Martyr signifie témoin. Saint-Thomas d'Aquin admettait la peine de mort et même la torture contre les hérétiques afin de protéger les autres chrétiens. Certes, le refus d'abjurer jusqu'au supplice n'est pas une preuve irréfutable de la valeur d'une doctrine, mais tout de même, si Eon avait été un joyeux drille, ses camarades de beuveries n'auraient pas eu l'étoffe du martyr. On a reproché à certains de ses disciples de l'avoir abandonné, mais qu'ont fait les apôtres et particulièrement Saint Pierre pendant la passion du Christ ?

Les juges d'Eon n'ont jamais, semble-t-il cité de lieux précis de ses "rapines". Aucun nom de lieu, aucun nom de victimes. Cela valait peut-être mieux, pour l'honneur des prétendues victimes.

Les moines de St Gildas et autres lieux étaient certainement de drôles de moines; n'y aurait-il pas eu confusion, un transfert gratuit de mauvais reliquaire sur un religieux qui se serait contenté de prêcher ?

Les païens de Rbme accusaient bien les premiers chrétiens d'adorer une tête d'âne et de se livrer à des orgies tout simplement parce qu'on savait que le culte était célébré discrètement au cours du repas. On les accusait

de manger des petits enfants, peut-être parce qu'il'on avait vaguement entendu parler de la communion. Rien de tel que les vicieux pour accuser les autres de pratiquer les mêmes vices sans aucune preuve et d'en rajouter pour faire bonne mesure. Voici donc, à notre tribunal de la bienveillance, Eon acquitté au moins au bénéfice du doute, mais nous restons sur notre faim, nous aussi.

A SUIVRE...

## Abonnements, Renouvellement des adhésions

Les personnes désirant adhérer à notre association et s'abonner au journal peuvent le faire de deux façons:

- Prendre une carte d'adhésion auprès de François Wiland, café de la Guette à Beauvais en Paimpont. 35 F. la carte.
- Envoyer un chèque de 35,00 F. et une enveloppe timbrée à Joel Coignard, bourg de Concoret, 56430, Mauron. ( Chèque à l'ordre des Amis du Moulin du Chatenay. )

A propos du renouvellement des adhésions, les personnes abonnées seront averties individuellement par le journal. Elles seront prevenues de deux manières:

- Sur la bande d'envoi, par un cachet rouge leur indiquant que l'abonnement prend fin.
- A l'intérieur du journal, sur un papier libre où sera précisée la façon de reconduire l'adhésion.

Pour toute réclamation concernant le journal ( réception ou autres ) s'adresser à Joel Coignard.

## Le Châtenay à la recherche de documents photographiques

Nous nous adressons à toutes les personnes susceptibles de detenir des photographies présentant un intérêt particulier en rapport avec la forêt de Paimpont.

Nous proposons de publier dans les numéros suivants les clichés les plus intéressants que vous aurez bien voulu nous faire connaître.

Merci d'avance.



COMMENT FONCTIONNE LA NATURE ?  
C'est à la fois très simple et très complexe.

Tout être vivant a besoin de soleil, d'oxygène, d'eau et de sucres. Pour entretenir son autonomie, il accomplit deux réactions inverses : photosynthèse et combustion.

Les plantes, sous l'action de la lumière et grâce à l'association de quatre pigments, absorbent le gaz carbonique en créant des sucres à l'intérieur de la plante, c'est la photosynthèse.

Les plantes utilisent ensuite directement ces sucres. Les animaux, après avoir ingéré les plantes, dégradent les sucres sous l'action de l'oxygène, rejetant eau et gaz carbonique, c'est la combustion. Ces deux réactions, complémentaires, maintiennent un équilibre.

Les quantités constantes de matière et d'énergie sont transformées dans de nombreux cycles (alimentation, reproduction, eau, carbone, oxygène, azote...) dont l'interdépendance établit la complexité de l'organisation de la vie.

Cette notion est fondamentale en écologie. Un cycle est défini par Michel Dupupet, comme "le transfert d'un élément, d'une molécule, de matière ou d'énergie au travers d'une chaîne de réactions biogéophysicochimiques réalisées dans divers milieux de façon ordonnée pour revenir presque au point de départ comme dans une spirale".

Le cycle des saisons en est sans doute la meilleure illustration. La terre tourne autour du soleil en 365 jours environ. Elle effectue donc 365 rotations sur elle-même pour revenir au même point dans l'espace. Mais, d'autre part, elle ne se trouve pas toujours à la même distance par rapport au soleil, d'autre part, son axe de rotation est basculé de  $23^{\circ}27'$ . Ce qui engendre donc des différences dans l'intensité du rayonnement, les positions extrêmes de l'hémisphère nord correspondant au 22 décembre pour le jour le plus court et au 21 juin pour le jour le plus long.

Au début de l'été, les rayons du soleil arrivent presque à la verticale, ce qui permet un flux énergétique maximum. Les jours sont longs et atteignent même 24 heures au delà du 65e parallèle. La température élevée et le flux solaire important favorisent l'activité chlorophyllienne qui atteint son rendement optimum. Pour l'ensemble de la biomasse (masse de matière vivante), c'est une intense période de production et de reproduction.

Au début de l'hiver, au contraire, les rayons nous parviennent obliquement, et peuvent même ne pas arriver du tout ( 24 heures de nuit aux pôles ). Il en résulte une baisse importante de la température. Le froid et le manque de lumière provoquent entre autres, le ralentissement de la photosynthèse, l'hibernation chez les mammifères, la disparition des insectes, et surtout la chute des feuilles par abaissement de la viscosité de la sève qui se concentre dans le tronc et les racines. N'étant plus irriguées, les feuilles se dessèchent, meurent et tombent.

Mais cette activité ralentie, avec la grisaille, sa rigueur, ne signifie pas l'arrêt définitif de la vie. Sur le sol, en effet, les bactéries et saprophytes décomposent par oxydation les matières fécales, les végétaux et animaux morts, restituant du gaz carbonique. Les matériaux décomposés s'accumulent pour former l'humus, puis la tourbe et, par fossilisation, le charbon, le pétrole et le gaz naturel. Ainsi des morts individuelles annoncent des naissances à venir ; la paralysie apparente dissimule la lente montée de la sève ; le temps du repos ourdit celui des semences ; le dénuement des paysages appelle les luxuriances futures. L'hiver, s'il apporte son lot de contraintes, n'en prépare pas moins le printemps.

Ainsi se prolonge la vie, perpétuel recommencement, à travers les chaînes alimentaires : des végétaux seront absorbés par des rongeurs, insectes, herbivores, ongulés, qui eux-même serviront de nourriture aux carnivores, insectivores qui, à leur tour, succomberont à l'appétit de prédateurs de plus forte taille. Et au bout de la chaîne, excréments, carcasses, détritiques sont progressivement minéralisés par les décomposeurs pour former l'humus, utilisé à son tour par les végétaux du premier niveau.

Depuis des millions d'années, fonctionnent ces mécanismes du règne végétal et animal... jusqu'à l'arrivée de l'homme. Certes, pendant des millénaires, il occupent dans la biosphère ( ensemble des régions où la vie est possible en permanence ) une "niche" comparable à celle de bien d'autres mammifères. Mais le développement de son cerveau, donc de son intelligence lui permet de découvrir le feu, de créer puis de perfectionner divers instruments. Progressivement, l'homme modifie des paysages, s'établit en maître sur l'ensemble de la planète, perturbant de plus en plus gravement des écosystèmes.

Durant de nombreux siècles, la vie agricole traditionnelle, symbole d'une relation harmonieuse de l'homme avec son environnement, préserve l'efficacité des mécanismes naturels. Si, en effet, la production agricole s'accompagne nécessairement d'un prélèvement qui est la récolte, appauvrissant et déséquilibrant le sol, une compensation en est assurée par des apports d'une fumure essentiellement organique et par des façons culturales destinées à favoriser certains processus biologiques. Il est même possible, dans une certaine mesure, d'accroître la fertilité, d'améliorer les rendements.

Les bouleversements provoqués par la société de consommation qui est la notre font planer au dessus de nos têtes des menaces de plus en plus lourdes. Les "systèmes" créés par l'homme se multiplient et s'étendent : villes, routes, usines, agrosystèmes..., faisant reculer partout les espaces naturels.



Le niveau de développement technologique atteint aujourd'hui engendre de nombreuses conséquences, parfois inattendues. Notamment, l'apparition de produits chimiques de synthèses, difficilement, ou pas du tout, bio-dégradables, et la modification considérable du cycle de transport de la matière et du flux de l'énergie à l'échelle de la planète.

Pour satisfaire à la fois ses besoins d'énergie et de matières premières, l'homme se livre à une exploitation forcée des combustibles fossiles et à l'extraction d'énormes quantités de minerais. De nouveaux matériaux sont créés, des produits de plus en plus complexes sont fabriqués, qui présentent ce caractère inquiétant, une fois sortis du cycle de consommation, de constituer des déchets peu recyclables et dont l'abandon dans la nature est préjudiciable à l'environnement.

Par ce biais, l'homme porte un coup d'arrêt à la nature; une grave déchirure s'amorce. Alors qu'elle était cyclique dans la nature, la circulation de la matière devient linéaire dans le type de développement industriel. En interrompant les cycles de la nature, l'homme compromet son avenir. Tout se passe comme si on pratiquait une ligature des trompes en espérant une progéniture abondante : on risque d'être déçus du voyage.

Voici le menu des déchets en France ( source ANRED : Agence Nationale pour la récupération et l'Élimination des Déchets ) :

Types de déchets	Quantité en millions de tonnes par an
1- déchets ménagers :	
- des ménages	15
- encombrants	1,5
- épaves de véhicules automobiles	1
- pneumatiques usés	0,3
<u>TOTAL</u>	<u>17,8</u>
2- déchets industriels :	
- inertes (terrils miniers, carrières, déblais et gravats)	100
- assimilables aux ordures ménagères	32
- spéciaux de l'industrie pouvant contenir des éléments toxiques (mercure, huiles usagées)	16
- spéciaux toxiques	2
<u>TOTAL</u>	<u>150</u>
3- déchets organiques :	
- d'origine agricole (sous produits des récoltes, déjections des animaux), industrielle (produits animaux ou végétaux), domestique (boues des stations d'épuration, résidus de restauration)	400
<u>TOTAL</u>	<u>400</u>
<u>TOTAL GENERAL</u>	<u>568</u>

Aujourd'hui, -25000 décharges sauvages sont dispersées sur le territoire français

-30000 tonnes d'huiles de vidanges sont déversées dans la nature et dans les caniveaux ( une histoire qui risque de tourner au vinaigre ),

-25000 épaves automobiles sont abandonnées n'importe où.

Justement, la bagnole, symbole de notre société de consommation, parlons-en. Elles sont de plus en plus nombreuses : en 80, 1 300 000 véhicules étaient mis au rebut ; en 90, on en prévoit 1 800 000. Elles sont aussi de plus en plus complexes : par le nombre de pièces qu'elles contiennent ( la R11 comprend 4000 pièces assemblées en usine par Renault, auxquelles il faut ajouter les appareils déjà assemblés par les sous-traitants ) ; par la quantité de matériaux différents utilisés ( la R11 contient 22 plastiques différents, 11 sortes de caoutchoucs, 6 alliages d'aluminium, 7 alliages cuivreux, 40 nuances d'acier rond, 12 types d'acier plat, 6 qualités de fonte ... excusez du peu ! ).

Nous avons atteint les sommets de l'absurde : il faut en redescendre ... en évitant les peaux de bananes. Car les conséquences néfastes de notre mode de consommation ne se limitent pas à la dégradation des sites et des paysages, le péril atteint les eaux de surface, les eaux souterraines, la faune, la flore, et partant la santé de l'homme.

Il devient urgent de développer de manière systématique la récupération et l'élimination des déchets que nous produisons. Le cadre restreint de cet article interdit un approfondissement de tous les aspects de cette action, mais permet d'en dégager les grandes lignes.

La collecte constitue l'un des éléments essentiels d'une politique de gestion des déchets. Une large part des ordures ménagères comprend des déchets susceptibles d'être facilement triés et qui représentent des matières premières réutilisables (papier, cartons, verre, PVC, chiffons ...). C'est le principe de la collecte sélective qui n'en est encore aujourd'hui qu'à ses premiers pas, et qui peut s'organiser soit en porte à porte soit par apport volontaire, la réussite de l'opération dépendant des conditions locales et de la motivation des populations.

Prenons l'exemple du papier. Nous en utilisons des quantités astronomiques (à se demander si on n'en mange pas) : quotidiens, revues, prospectus, courriers divers, nombreux emballages, couches, papier hygiénique, essuie-tout, mouchoirs jetables, serviettes à démaquiller, étiquettes, tickets... Une famille française accablée de deux enfants en "consomme" 360 kg par an. En France, 12 000 tonnes de papiers se retrouvent chaque jour à la poubelle (4 millions de tonnes chaque année). L'administration, à elle seule, dévore 30000 tonnes de papiers "impression-écriture".

Nous ne pouvons plus nous permettre de brader les forêts pour satisfaire nos caprices ou pour imprimer des niaiseries destinées à nous intoxiquer les boyaux de la tête ! la récupération et le recyclage des vieux papiers représentent un enjeu important pour l'économie et un intérêt considérable sur le plan écologique. Ils permettent :

→ - de fournir un ballon d'oxygène à l'industrie papetière en limitant les coûts d'approvisionnement et en défendant l'emploi : plus de 2000 emplois pourraient être sauvés ou créés grâce au recyclage de 500 000 tonnes supplémentaires de vieux papiers.

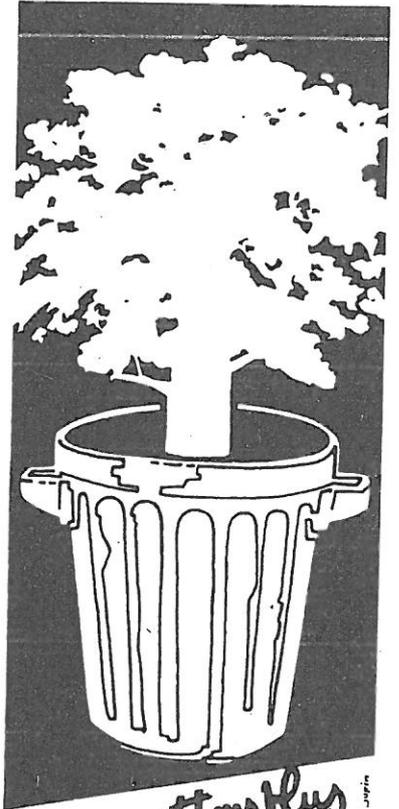
→ - de soigner la balance commerciale : les importations françaises de bois et de pâte à papier (surtout en provenance d'Amérique du Nord et de Scandinavie) représentent le deuxième poste déficitaire du commerce extérieur, après le pétrole (plus de 8 milliards en 82), ce qui d'ailleurs est un comble pour un pays dont le domaine boisé s'étend sur près du quart du territoire, et qui dispose de près de la moitié de la surface boisée de la Communauté Européenne. Pour les armes, on se débrouille mieux, il y en a même qui disent qu'on fait un carton !

→ - de réaliser des économies d'énergie. Il faut 1450 kWh/t pour fabriquer de la pâte "mécanique" (obtenue à partir du bois) et 450 kWh/t pour la pâte "désencrée" (obtenue à partir du vieux papier).

→ - de réduire le coût de la collecte des ordures ménagères.

→ - de stimuler la recherche la recherche technique et l'innovation, notamment dans le domaine du désencrage et de la décontamination.

→ - de préserver le patrimoine forestier : le recyclage de la quantité de papier consommée en France éviterait l'abattage annuel de 40 millions d'arbres.



ne mettons plus  
les arbres  
à la poubelle !

**papiers récupérés  
arbres sauvés**

Il importe donc de développer la filière papier recyclé :

- la collecte des vieux papiers
- la fabrication de papier recyclé
- la vente et l'utilisation de produits en papier recyclé

Mais toute la filière : il ne sert à rien de recycler le vieux papier si, au bout de la chaîne, le consommateur boude le produit.

\* La collecte : La collecte "volontaire" auprès des petits détenteurs et la collecte sélective représentent actuellement 700 000 tonnes. Les expériences réalisées ont montré que l'on peut récupérer près d'1 kg de vieux papiers par habitant et par mois.

Une "collecte obligatoire" est assurée, par ailleurs, auprès de certaines professions : éditeurs de presse, imprimeurs, transformateurs, grands magasins ... Elle représente actuellement environ 1 400 000 tonnes.

\* La fabrication : un contrat de programme a été signé le 9 décembre 83, entre les pouvoirs publics et l'ensemble de l'interprofession du papier. Des aides financières de l'ANRED permettent d'inciter les industriels à investir dans un secteur jusqu'à présent incertain (instabilité de l'approvisionnement et variations des coûts). Ainsi, le taux actuel de recyclage du papier, 37 - 38 %, devrait être porté pour 1986 autour de 43 %.

\* La consommation : la consommation du papier recyclé peut augmenter dans tous les secteurs et en particulier, dans celui du papier à usage graphique où le taux d'utilisation est seulement de 5,7%. Pour cela, de nombreux préjugés doivent être combattus. La blancheur d'un papier n'est absolument pas synonyme de qualité (attention aux marchands de lessive). Les teintes grises de certains papiers recyclés se révèlent moins agressives pour l'oeil. Un papier moins blanc a une meilleure opacité. Le papier recyclé n'est pas moins solide que le papier fabriqué avec une pâte neuve. Et si les articles en papier recyclé reviennent parfois plus cher que les produits à base de fibres vierges, c'est parce que les uns sont fabriqués en énormes quantités tandis que les autres ne bénéficient pas encore d'une diffusion de masse. Il ne tient qu'à vous de renverser la vapeur. Un conseil à propos : si un agent de la force publique vous demande vos papiers, ne lui donnez surtout pas... gardez-les pour la prochaine collecte.

Nous venons de parler du papier, mais la même démarche vaudrait pour de nombreux autres matériaux. Récupérer, puis éliminer, les déchets, recycler les matières premières, comme d'ailleurs économiser l'énergie, ce n'est pas succomber à une mode qui, par définition, viendrait mourir dans une superbe indifférence. C'est réintégrer l'homme dans la nature, à sa juste place. C'est effectuer, non pas un retour en arrière niant toute idée de progrès technique, mais un retour aux sources salutaires. C'est redécouvrir le système de production écologique de nos ancêtres qui préservait les cycles naturels, inculquait le sens de l'économie, système stable où chacun avait sa place, où les objets courants étaient fabriqués avec les ressources locales, réparés et utilisés jusqu'à l'usure. Système où l'on respectait le matériau, l'oeuvre créée, mais aussi le créateur, l'homme. Système où l'amour ne répondait pas à un chiffre d'affaire.

Face au gigantisme d'un système que nous avons aveuglément construit, on peut ressentir une certaine impuissance, juger la partie d'ores et déjà perdue. Il est vrai que des enjeux financiers énormes bloquent toute évolution. Aussi bien, le terrain de lutte à mener est-il proprement politique : profiter des échéances électorales pour détrôner tous ceux dont l'ambition se résume à deux mots : pouvoir et argent. Il faut être clair : tant que des grandes sociétés, nationales ou multinationales, complices de l'Etat ou même échappant à son contrôle, imposeront leur loi, aucune amélioration ne verra le jour. Une gestion saine des ressources de la planète, c'est à dire la survie de l'espèce humaine, passe nécessairement par des petites unités de production, par des structures à l'échelle de l'homme. Mais les échéances électorales ne sont pas si nombreuses, et dans l'intervalle, chaque individu peut oeuvrer à l'avènement d'une autre société.

Modifier son comportement de consommateur, en pensant que l'"agréable" ne vaut rien si l'"utile" vient à manquer : prendre le temps de comparer les caractéristiques, les prix d'achat, les coûts de fonctionnement, les origines, les garanties; mieux comprendre ses besoins véritables; ne pas tomber dans les pièges d'une publicité souvent mensongère, dans les embuscades du gadget; utiliser des produits recyclés

( le papier recyclé est adapté à la quasi totalité des usages; les pneus rechapés sont d'un rapport coût-efficacité comparable à celui des pneus neufs... ).

Réemployer les objets qui ne servent plus ( vêtements, jouets... ) : les donner, les échanger, les revendre.  
Utiliser les décharges contrôlées, signaler les décharges sauvages.



Participer à la récupération des déchets, lorsqu'elle existe, contribuer à la mise en place d'une collecte si rien n'a encore été proposé.

Soutenir les associations, de plus en plus nombreuses, de défense des consommateurs, de protection de l'environnement, dont le rôle est de faire pression sur les fabricants pour qu'ils prévoient, dès la conception d'un produit, les possibilités de recyclage des matériaux utilisés, pour qu'il renoncent aux emballages perdus, surabondants, luxueux et difficilement recyclables, pour que, simplement ils respectent l'homme et la nature.

Informers, sensibiliser son entourage : parents, amis, voisins collègues...

Comptant en 1982, selon l'INSEE, environ 22.000 salariés en France, la récupération des déchets est devenue un secteur économique d'intérêt national. Fort bien : c'est déjà le signe d'une certaine prise de conscience des risques encourus. Mais ce réveil tardif ne doit être qu'une étape, car si nettoyer est louable, ne pas salir serait plus profitable encore. Et attention, car parallèlement à la récupération de nos propres ordures ( si l'on peut dire ), la récupération politique est devenue l'une des spécialités les plus prisées des dirigeants... quels qu'en soient l'égout et la couleur.

Pour terminer concrètement, deux adresses utiles :

L'ANRED : Agence Nationale pour la Récupération et l'Élimination des Déchets, réunit des publications parues en France et à l'étranger, édite plusieurs brochures et prête quelques documents audiovisuels ( films 16 mm et super8 )  
2, square la Fayette BP 406  
49004 ANGERS Cedex

Par ailleurs, si vous en avez ras la boîte aux lettres des documents publicitaires, des propositions alléchantes sans suite, des envois de ces charlatans qui vous prennent pour des "cons" en massacrant les forêts, faites-le savoir au :  
Syndicat des entreprises de vente par correspondances  
60, rue la Boétie  
75008 PARIS

qui interviendra auprès de ses adhérents.  
Si, pour des raisons qui m'échappent, cette démarche demeure sans succès, faites appel à la Commission Nationale Informatique et Libertés

21, rue Saint-Guillaume  
75005 PARIS

## liste des dépositaires



BEIGNON : Chez Monsieur et Madame DESHAYES - Café - Tabac  
CONCORET : Auprès de Thérèse COIGNARD , au bureau de Poste  
MAURON : Chez Monsieur et Madame POULIQUEN , Maison de la Presse  
NEANT-SUR-YVEL : Chez Monsieur et Madame COULON , Boulangerie  
PAIMPONT (Beauvais) : Chez François Willand -Café du Val-Sans-Retour  
PAIMPONT (le bourg) : Chez Yves et Monique HERVE- Au Brécilien-  
PAIMPONT (Telhouët) : Chez Monsieur et Madame DENIS -Café,épicerie-  
PLELAN-LE-GRAND : Librairie PINEL, Maison de la Presse  
PLOERMEL : Chez Monsieur et Madame MOCCAND, Maison de la Presse  
RENNES : A l'Association Des Relais et Itinéraires (ABRI)  
RENNES : Au Comité d'Ille-et-Vilaine de la Randonnée Pédestre  
SAINT-PERAN : Chez Monsieur et Madame FOREST - Café - Epicerie  
TREHORENTEUC : Chez Monsieur Robert LAUNAY, Café - Tabac

# Les Echos du CHATENAY...

## LOUIS DUCHATEAU

Le groupement GALLO des PAYS D'OUST, PORHOET et BROCELIANDE, CHOM'TE vient d'éditer une cassette de danses du pays GALLO. Celle-ci est consacrée entièrement à un sonneur du pays :

LOUIS DUCHATEAU; Loyatais de coeur et d'existence, "Petit Louis" pour les intimes, a laissé un riche témoignage musical au pays. Décédé en 1984 à l'âge de 74 ans, il était l'un des meilleurs sonneurs de la région. Son répertoire très large tant en traditionnel qu'en musette le faisait apprécier dans de nombreuses fêtes et mariages.

La casquette relevée, l'air malicieux, il possédait jusqu'au bout des ongles la technique du triolet et avait une façon bien à lui d'interrompre une danse au cours d'un bal.

Grâce à ce sonneur, également bon danseur, de nombreuses danses ne sont pas tombées dans l'oubli.

*C'est au moyen de cassettes comme celle-ci et d'animations, de veillées, d'assemblées, de veillées que CHOM'TE s'efforce de mettre en valeur le patrimoine culturel du Centre-Est Bretagne.*

*Pour tous renseignements : Guy ÉCORCHARD  
tél : (97) 93-40-59  
Jacques BONNO  
tél : (97) 93-47-64*

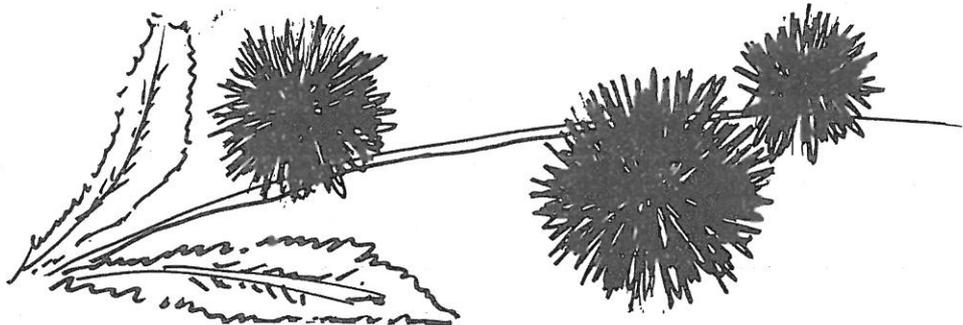
## Activités à venir...



**Samedi 30 Novembre :**

**14 h 30 : ASSEMBLEE GENERALE**

**21 h : SOIREE CHATAIGNES**



La randonnée effectuée au Printemps sur le Circuit de Ruminy, près de Plélan, nous a donné l'occasion de ressortir notre documentation sur le Thélin, et en particulier cet article rédigé en 1843 par le Baron du Taya lors de la mise en place du camp du Thélin. Il est extrait de l'Annuaire Statistique Historique Administratif du Morbihan, année 1845.

Au delà des renseignements concernant le Thélin, ce document offre un intérêt plus particulier dans la mesure où il permet d'apprécier l'un des originaux travaux de recherches sur la région réalisés par cet auteur. En outre, on ne peut demeurer insensible à l'écriture fortement imprégnée par la couleur de l'époque.

Avec le Baron du Taya, nous ouvrons en effet une page du grand rêve romantique qui a bercé la Bretagne du 19<sup>e</sup> siècle. Parallèlement à sa carrière dans la magistrature, (Juge au Tribunal de Quintin en 1811, puis à celui de Saint Malo, nommé le 3.1.1816 Conseiller à la Cour d'Appel de Rennes) il se consacre à des travaux plus personnels, l'intérêt que nous lui portons vient de ses écrits et publications sur la région de Brocéliande.

Tout comme le poète Creuzé de Lesser, qui était aussi Préfet, et qui fut pris sous le charme du Val sans Retour, ou encore Hersart de la Villemarqué relatant ses visites au tombeau de Merlin et à Barenton, précédant Félix Bellamy et le Marquis de Bellevue, le Baron du Taya fait sa "Quête" en Brocéliande.

".... Lorsque tant de savants esprits, tant d'intelligences amies de la poésie et des arts vouent un culte à notre Bretagne bien aimée, et retracent les moeurs, les vieux costumes de ses habitants, les traditions religieuses et les féeries de ses campagnes, j'entre, non sans hésitation, dans la carrière, et je parcours, inconnu, d'un pas mal assuré, le domaine de la critique historique et de l'imagination. Parler de Brocéliande, rappeler ses noms, toucher quelques origines, et surtout les traditions de la féerie, de chevalerie, d'enchantements, répandues sous ses ombrages, errantes sous ses belles eaux, tel est mon but...."

# RECHERCHES

RETROSPECTIVES.

## Thélin (\*)

Rid oes, sag Angel na dyn  
 Kad wyl pan gano delyn.  
 (V. dict. d'Owen.)  
 There is no Angel nor man, but would  
 weep when the harp resound.

Les curieux conservateurs des souvenirs  
 du moyen-âge, les poètes, les peintres, les

(\*) Ce curieux petit écrit, composé à l'occasion du  
 camp de Thélin, fut imprimé à cette époque (Rennes,  
 Vatar, 1843); mais le petit nombre d'exemplaires  
 auquel il fut tiré n'entra point dans le commerce;  
 il était destiné aux amis de l'auteur. L'addition qui  
 le termine n'y était pas comprise; je la tiens de  
 5\*

musiciens, les observateurs d'une charte  
 octroyée et d'une république fondée par un  
 seigneur, les biographes des Bourbons-Ven-  
 dôme, les philologues, les étymologistes sont  
 invités à visiter le camp de Thélin et à faire  
 dessiner la croix qui fut érigée sur la lande  
 il y a plus de trois cents ans.

Mais comment chercher une étymologie  
 sans déplaire à ceux qui ne l'ont pas créée...  
 Toutefois, malgré le dédaigneux sourire de  
 mes doctes contemporains, j'offre au public  
 ces recherches incomplètes et légères, et je  
 me réfugie sous la protection de plusieurs  
 noms célèbres. Peut-être que Bochart, Camden,

M. Baron du Taya, qui a bien voulu en joindre le  
 manuscrit à l'exemplaire de sa brochure qu'il m'a  
 adressé, en m'annonçant qu'il consentait à sa re-  
 production dans l'Annuaire. C'est une bonne fortune  
 dont je m'empresse de profiter, en exprimant le désir  
 que cette communication ne soit pas la dernière de  
 l'auteur de *Brocéliande*, ouvrage publié par  
 M. Baron du Taya en 1839, et tout rempli de  
 curieuses recherches sur cette forêt fameuse dans  
 les antiques traditions de notre Armorique.

C.-D.

Hardouin, Boxhorn, Bullet, Owen et Le  
 Gonidec me feront trouver grâce auprès de  
 quelques lecteurs.

Si l'on trouve en France une ville dont le  
 nom primitif est plein de ressemblance avec  
 le mot *Telen*, *Thelin*, et si les langues orien-  
 tales et celtiques en donnent le sens, pourquoi,  
 lorsque nous avons le corps du mot, ne pas  
 adopter ou du moins présenter l'interprétation.

Or *Telo martius* (Itin. d'Antonin) c'est  
 Toulon, de l'aveu de tous les critiques.

Puis le port, la ville, le promontoire des  
*Harpes*, *Citharista portus* (Mela, Pline,  
 Ptolémée), c'est aussi *Telo martius*. — La  
 situation topographique appuie cette assertion.

Ce n'est pas tout. — Bochart suivi de  
 Boxhorn vient nous dire que *Telo*, *Telon*,  
*Toulon*, vient de *Telen*, mot celtique analogue  
 à *Tillin*, contracté de *Tehilim*, en hébreu  
 psaume-cantique, d'où l'on a fait harpe *Telen*,  
 comme on a dérivé *psalterion* de psaume.

Reprenons le mot lettre à lettre.

T n'est pas dans le radical hébreu *HaLaL*.  
 Il est dans *Telo martius*. La langue welsh a

quelquefois adouci le T en D. Voy. le Dict.  
 d'Owen, v° Telyn.

H est dans le radical hébreu.

E n'est pas dans le radical, mais il est  
 dans le *Telo martius* de l'Itinéraire et pour  
 la ville de *Toulon Tolon*, il n'a été changé  
 en O que vers le VI<sup>e</sup> siècle. V. Dict. de la  
 Martinière, les Bollandist. Vit. S. Cypr. et  
 Gallia Christiana.

L est dans le radical. Il en offre même  
 deux, et Cassini écrit *Tellain*.

E est dans le mot breton *Telen harpe* (Bullet et  
 Le Gonidec). C'est un changement en E ou une  
 variante de l'iod du *Tehilim Tillin* oriental.

Le dictionnaire welsh écrit *Telyn* par y,  
 mais on prononce *ain*.

N. Cette lettre finale est dans le mot breton  
 et dans le mot welsh. Il est vrai qu'on trouve  
*mem* dans le mot *Tehilim* non radical, mais  
 le N paraît dans le mot *Tillin* contracté de  
*Tehilim*. V. Camden et Boxhorn.

Ainsi les Cambriens écrivent *Telyn* ou *Delyn*  
*harpe*. (Dict. d'Owen, et M. Ferd. Wolf,  
 Ueber die Lais).

Les Bretons écrivent *Telen harpe* (Dict. Le Gonidec), *Telell* (Dict. de Grégoire de Ros-trenen et de l'Armerye).

Amants des muses venez à Thelin.....  
Accordez vos harpes et vos guitares; chantez les cantiques sacrés de Jean Racine, les stances harmonieuses d'Ed. Turquety, les psaumes divins du prophète-roi au pied de la croix des Telandays.

L'inscription du piédestal ainsi que les vieux titres de Plélan demandent l'examen des paléographes. S'il en résulte que *Telland* est le mot ancien, on pourrait l'expliquer ainsi: pays de la Colline ou du Tumulus (V. Dict. de Bullet, v° Tel).

On a parlé d'une république de Thelin. Elle aurait eu jadis pour fondateur un seigneur des environs qui aurait fait (le dirai-je?) un octroi rémunérateur à ses vassaux libérateurs et fidèles. Les républicains de Thelin n'ont pas dédaigné, dans les temps modernes, de se prévaloir de cette tradition ou d'un titre qui auraient prouvé si long-temps, d'un côté la reconnaissance bienfaisante, d'une autre



part la loyauté affectueuse, et de part et d'autre le bon accord transacteur du bon droit.

En 1860, un habitant de Plélan m'écrivait :  
« J'ai oui dire que le seigneur propriétaire  
» de l'ancien fief du Telain, ayant été fait  
» prisonnier et racheté par ses vassaux, leur  
» fit don par reconnaissance de sa pro-  
» priété. »

Le même correspondant a vu la croix et l'ins-  
cription dans laquelle on a cru lire ces mots :

.....  
Par les Telandays  
.....  
Le v° jor de Juin,  
Pour vos dire le moays  
.....  
L'an mil Vcc XXI  
.....  
Ung vendredi au matin.

Effectivement Pâques en 1521 tombant le 29 mars, le 5 juin était un vendredi.

Remarquons en passant, qu'en cette même année 1521, il régna une telle mortalité en

Bretagne, que les monstres (revues) des nobles furent remises à un autre temps.

Saint Gurval, né dans la Grande-Bretagne, disciple de Saint-Brendan, successeur de Saint-Malo, fut évêque de cette ville, mais il la quitta pour s'enfermer dans une solitude près de Guer. Il a peut-être chanté à Thelin quelques pieux cantiques aux sons de la harpe cambrienne.

Il est inutile de parler ici des rois Salomons. V. la note sur Maxent, nouv. Dict. de Bretagne, t. 2, v° Maxent.

Le paysage et l'histoire appellent les artistes et les écrivains : ils parcourront les clairières de la forêt merveilleuse et les petites collines dominant le pont du Secret; ils visiteront l'élégant château de Saint-Malo de Beignon.

C'est là que dans le XII<sup>e</sup> siècle (1196) un jeune prince, l'amour de la Bretagne, né après la mort de son père et portant le beau nom d'Artur, reçut le serment de plusieurs grands vassaux. Sa mère Constance, cette illustre veuve de Geoffroy, captive alors au château de Beuvron, demanda pour son fils

l'appui des seigneurs. Ils se rendirent à cet appel, et le jour de l'Assomption de l'an 1196, on vit à Saint-Malo de Beignon, Herbert, évêque de Rennes, Geoffroi, évêque de Nantes, Josselin, évêque de Saint-Brieuc, Guéhenoc, évêque de Vannes, Alain, comte de Penthievre et de Goello, Jubael de Mayenne, Guihomar et Hervé de Léon, André de Vitré, Geoffroi de Fougères, fils de Raoul qui était mort outre-mer, Alain le jeune de Rohan, Guillaume de Lohéac, Geoffroy de Chateaubriant, Péan de Malestroit, Amaury de Montfort, Alain de Chateaugiron et Philippe son frère, Guillaume de la Guerche, Henri Salmon, Hervé Hagomard.

Il est vrai qu'Alain de Dinan n'y parut pas, mais l'année suivante, à la bataille d'Aumale, il adressa un tel coup de lance à Richard d'Angleterre, qu'il versa (dit Duchesne) le cheval et le cavalier.

Plusieurs historiens ont passé sous silence, et d'Argentré a contesté ce beau fait d'armes du Dinannais, mais Duchesne, D. Lobineau, D. Morice, Daru, Roujoux acceptent ce témoignage d'un contemporain.

Rex quadrupesque cadunt,

dit Guillaume l'armoricain, Philip. V<sup>o</sup> lib.

J'aime ce coup de lance porté avec tant de roideur par le Sénéchal de Bretagne au terrible roi Cœur-de-Lion.

« Richard avait assailli violemment Bretagne contre Artur, son neveu, comme ledit Artur avait encore besoin du lait de sa mère et non pas de bataille. »

A la mort de Richard, les Anglais connaissaient bien le droit héréditaire d'Artur, et menacèrent Jean de Mortaing; mais ils se tournèrent du côté de celui-ci, qui possédait les trésors. Hubert, l'habile archevêque, voulait tenir en bride un roi élu; c'est pourquoi il donna une couleur de droit divin à l'élection qu'il avait préparée. (Math. Paris et Blackstone).

Les Bretons, les Tourangeaux, les Angevins furent fidèles à la cause d'Artur par amour de la justice et du devoir.

On sait que le jeune prince périt assassiné.

Le lieu de Tehel, Loutehel, n'est pas éloigné de Thelin.

Je trouve au XII<sup>e</sup> siècle un baron de Chateaubriant du nom de Tehel; aurait-il donc tenu ce beau surnom de sa harpe sonore?...

Au XIX<sup>e</sup> siècle on a offert plus d'un libre hommage à l'illustre Chateaubriant et à son poétique génie. Je ne puis résister au plaisir de citer ces beaux vers que je trouve dans un journal à la date du 19 mars 1843.

Moi je t'admire alors que ta voix sur la France  
S'étendit, réveillant partout son espérance  
Et redressant l'autel qu'on osa dévaster...

Je t'admire aux Saints Lieux, dans Prague et dans  
Vérone,

Et, saluant les lys restés à ta couronne,  
Je suis fier de t'aimer et fier de te chanter...

H...

*Comment au XV<sup>e</sup> siècle les aïeux de Henri IV  
ont été seigneurs de Plélan.*

Louis de Bourbon-Vendôme, quadrisaïeul de Henri-le-Grand, épousa, le 24 août 1424, Jeanne de Laval (Montfort Kergorlay); cette noble dame eut en dot quatre mille livres de rente, à prendre : deux mille en Anjou et deux mille en Bretagne sur Plélan, etc.

Ce comte de Vendôme portait écartelé au 1 et 4 de France à la bande de gueules chargée de trois lionceaux d'argent, au 2 et 3 d'argent au chef de gueules, au lion d'azur armé, couronné, lampassé d'or sur le tout. Il mourut en 1446.

Jeanne de Laval portait d'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent, cantonnées de seize alérions d'azur. Elle mourut en 1468.

Louis de Bourbon fait chevalier en 1406 dans une expédition contre les Anglais; en 1415, prisonnier d'Azincourt, mis à rançon de cent mille écus; et n'ayant pu payer que cinquante-quatre mille écus comptant, on le retint en prison jusqu'en 1423, qu'il se sauva d'une manière qui parut miraculeuse. C'est pourquoi il fonda une procession à Vendôme, en laquelle on délivre un prisonnier convaincu de meurtre, qui ne soit pas assassinat; et s'il n'y en a pas de cette espèce dans les prisons de la ville, on soudoie un homme qui le représente, et qui, nu en chemise et pieds nus, porte, durant toute la

procession, un cierge pesant trente-trois livres, qui brûle ensuite devant la Sainte-Larme en l'abbaye de la Trinité.

M. Valout nous apprend que Louis de Bourbon-Vendôme se reconnut vassal de la Sainte-Vierge, et redevable d'une rente de 75 liv. d'or.

En 1429, le comte de Vendôme fut le compagnon d'avant-garde de la pucelle d'Orléans. Il trouva dans cette armée ses deux cousins Gui et André de Laval (Montfort Kergolay), (Voy. le curieux opuscule de M. Louis Dubois; Essai sur Vitré, 1859, in-8° de 144 pages, à la p. 51 et surtout aux pages 133 à 158.)

On ose espérer que M. Oresves, auteur des bonnes notes sur les sires de Montfort (Dictionnaire de Bretagne), s'occupe de l'article Plélan, et qu'il nous dira si Plélan passa, comme Camzillon, des Bourbons aux Tourne-mines, et enfin quels furent les derniers seigneurs du lieu. Il nous donnera son opinion sur l'orthographe de Thelin. Julien Hervé, natif de Beignon, mérite une note bibliographique; mais il faudrait voir ses ouvrages, et consulter enfin sur Saint-Malo de Beignon

non-seulement le P. Le Large, mais encore MM. Manet et Tresvaux.

A celui qui n'a plus d'avenir, il est sans doute permis de détourner ses regards du présent et de contempler le passé.

Les véritables savants, plus heureux que lui, diront le dernier mot. Donnons-le ici à la gracieuse Marie de France.

Les cuntes que je sais verais  
Dont li Bretun unt fait lor lais  
Vus cunterei assez briefment  
.....  
De cest cunte k'oï avez  
Qu'hum dist en harpe e en rote  
Boine en est à oïr la note.

Rennes, le 10 juillet 1845.

A. BARON DU TATA.

ADDITION.

Au XV<sup>e</sup> siècle le Thelin et ses communiens relevaient de Montfort. (Voy. la charte de

Paimpont, dans le savant essai de M. De Courson).

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le seigneur de Maure laissa une héritière qui porta Plélan et le Thelin dans la maison de Rochechouart-Mortemart.

Tout le monde sait que la terre de Mortemart fut érigée en duché au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (1650). Les Mortemart conservèrent le croissant de Maure au 1<sup>er</sup> quartier de leur magnifique pennon.

En 1687, avec des possesseurs du Thelin à Louis de Rochechouart, duc de Mortemart, fils du brave et spirituel Vivonne, et cousin germain de mademoiselle de Blois.

Celle-ci épousa le prince depuis régent.

On voit que le duc de Nemours descend incontestablement des seigneurs du Thelin par l'héritière de Maure, aïeule du duc de Vivonne et de madame de Montespan.

De cet aveu de 1687, il résulte que les possesseurs de 2,500 journaux (plus de 1200 hectares) devaient en trois termes, 47 l. 9 s., quelques gelines et quelques buces d'avoine,

charrois à 12 deniers de salaire, hue dans les chasses.

Il résulte aussi qu'ils avaient le droit d'herbage et de pâturage, de serrer du bois mort dans la forêt de Brécilien, et de mettre à l'amende les étrangers qui troubleraient leur possession par l'invasion des bestiaux; — 4 deniers par bête porchine et par aumaille, cheval, brebis et chèvre.

Remarquons que le droit d'amende est établi même contre le seigneur et son homme.

Les communiens se réunissaient, en corps politique, trois fois par an à la fontaine Bodin.

Relativement au corps politique des paroissiens réunis au pied de la croix du cimetière, il faut voir le curieux arrêt du 20 février 1669.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle (1785), Plélan et ses 12 fiefs (plus de 11,000 fr. de revenu) furent mis en vente et offerts au denier 25.

La révolution transforma cet heureux fief en Franc-alleu soumis toutefois à de nouvelles charges; — La liberté a son prix; —

Et les possesseurs furent qualifiés populairement de *républicains du Thélin*.

Au XIX<sup>e</sup> siècle (1843), les brises printanières passèrent sur le Thélin silencieux; puis, sous un ciel tour à tour nébuleux et rayonnant, l'été vit paraître par milliers les fiers enfans de la France. Ils dressèrent leurs tentes au pied des collines et couvrirent de fleurs et de bosquets les petits jardins d'alentour.

Un noble guerrier du XV<sup>e</sup> siècle semble leur adresser ces jolis vers sur le printemps :

Les fourriers d'esté sont venus  
Pour appareiller son logis,  
Et ont fait tendre ses tapis  
De fleurs et verdure tissus,  
En estendant tappis velus  
De vert herbe par le país,  
Les fourriers d'esté sont venus  
Pour appareiller son logis.

Cœurs d'ennuy déjà morfondus  
Dieu mercy sont sains et jolis;  
Allez-vous-en, prenez país,  
Yver, vous ne demourrez plus,  
Les fourriers d'esté sont venus.

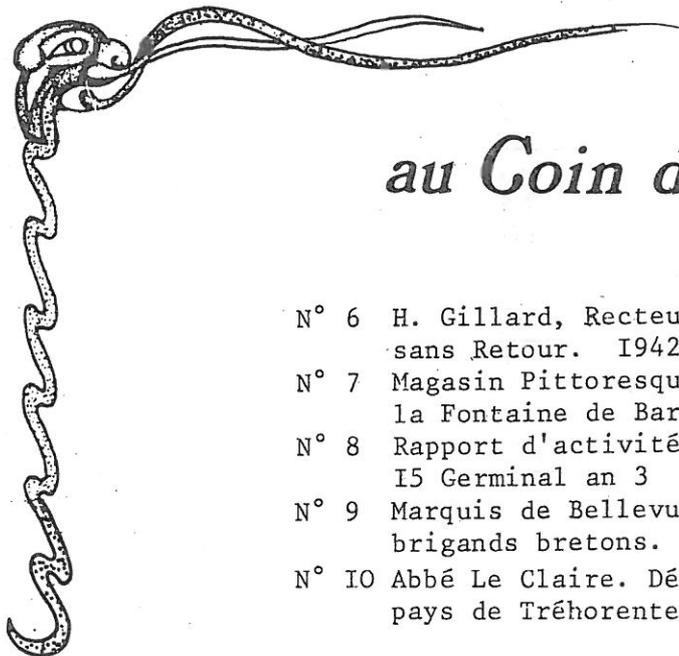


Le poète était petit-fils de Charles (le sage); et son fils, Louis XII (le père du peuple) fut le second mari de notre bien-aimée souveraine, la duchesse-reine Anne de Bretagne, trois fois couronnée.

A BARON DU TATA.

Dans notre  
prochain N°

## **Etude sur les Cahiers de Doléances de Beignon**



*Déjà paru*

*au Coin des Archives*

- N° 6 H. Gillard, Recteur de Tréhorenteuc. Le Val sans Retour. 1942
- N° 7 Magasin Pittoresque. Le Tombeau de Merlin et la Fontaine de Barenton. 1846
- N° 8 Rapport d'activités des Forges de Paimpont. 15 Germinal an 3
- N° 9 Marquis de Bellevue. Les Guillery, célèbres brigands bretons. 1891
- N° 10 Abbé Le Claire. Découverte Gallo Romaine au pays de Tréhorenteuc. 1927





**A PARAITRE PROCHAINEMENT:**

Les deux premiers "*Cahiers du Chatenay.*"



LES RACINES DE PAPIER DU  
CHATEAU DE GURWAN,  
par Jacky EALET.



LES CHARBONNIERS EN FORET  
DE PAIMPONT, ou la contri-  
bution à l'histoire d'une  
commune,  
par Guy LARCHER.

